



Ministère de la Région de Bruxelles-Capitale
Institut Bruxellois de Statistique et d'Analyse

Trimestriel



BAROMÈTRE CONJONCTUREL DE LA RÉGION DE BRUXELLES-CAPITALE

N° 22 – Octobre 2011

IRIS

EDITIONS



BAROMÈTRE CONJONCTUREL DE LA RÉGION DE BRUXELLES-CAPITALE

N° 22 • Octobre 2011

Équipe de réalisation

Auteurs

Sabrine Cipriano, Aynah Gangji, Benoît Laine, Pierre-François Michiels

Le dossier «Perspectives économiques régionales 2010-2016» a été réalisé par Pierre-François Michiels.

Comité scientifique

Sabrine Cipriano, Aynah Gangji, Benoît Laine, Pierre-François Michiels, Astrid Romain

Coordination de l'Institut Bruxellois de Statistique et d'Analyse (IBSA)

Astrid Romain

Mise en page et impression

IPM Printing

Traduction

Data Translations

Direction de la Traduction du Secrétariat Général, Ministère de la Région de Bruxelles-Capitale

Éditeur responsable

Francis Résimont, Secrétaire général du Ministère de la Région de Bruxelles-Capitale

Pour plus d'informations

Institut Bruxellois de Statistique et d'Analyse (IBSA)

Sabrine Cipriano

Tél. 02/800 38 65 – Fax 02/800 38 17

Ministère de la Région de Bruxelles-Capitale

Boulevard du Jardin Botanique, 20 – 1035 Bruxelles

ibsa@mrbc.irisnet.be – www.statbru.irisnet.be (la publication peut être téléchargée gratuitement en format pdf à cette adresse).

Dépôt légal : Éditions IRIS – D/2011/6374/214

Tous droits réservés. Toute reproduction totale, partielle, ou sous forme transformée est interdite, sauf autorisation écrite de la part de l'IBSA. L'usage d'extraits de la présente publication sont cependant autorisés moyennant une mention de la source.



9 789078 580010

ISBN 9078580011



Table des matières

L'ESSENTIEL DE LA CONJONCTURE	4
1. CONTEXTE MACROÉCONOMIQUE	5
1.1. Évolutions récentes de l'environnement international	5
1.2. Zone euro	7
1.3. Belgique	10
2. CONJONCTURE À BRUXELLES	12
2.1. Activité économique	12
2.2. Marché du travail	19
3. DOSSIER : PERSPECTIVES ÉCONOMIQUES RÉGIONALES 2010–2016	24
3.1. Introduction	24
3.2. Évolutions macroéconomiques et sectorielles	24
3.3. Comptes de revenus des ménages	32
GLOSSAIRE	36
RÉFÉRENCES	38
Liste des tableaux	39
Liste des graphiques	40

Les graphiques, tableaux et commentaires se basent sur les informations disponibles en date du 16 septembre 2011, sauf mention contraire.

L'essentiel de la conjoncture

- La reprise de l'**activité économique mondiale** entamée depuis la mi-2009 a marqué un temps d'arrêt au deuxième trimestre 2011 à la suite de la contraction tant de la production industrielle mondiale que des échanges commerciaux internationaux. Ce ralentissement s'explique par un net recul de la production industrielle au Japon et par des rythmes de croissance plus lents dans les pays émergents. Depuis plusieurs mois, l'activité économique des pays avancés et émergents est freinée par la mise en place de plans d'austérité budgétaire et le resserrement de la politique monétaire opéré pour contenir les pressions inflationnistes. S'y ajoutent également les craintes portant, dans certains pays, sur le caractère soutenable des finances publiques, affectant négativement la confiance des ménages et des chefs d'entreprises. Dans la seconde moitié de l'année 2011, l'activité économique mondiale devrait continuer de progresser à un rythme modéré. Selon les dernières prévisions du Fonds monétaire international (FMI), la croissance mondiale devrait avoisiner 4,0 % en 2011 et en 2012, soit un rythme plus faible que celui observé en 2010 (5,1 %), première année de sortie de crise.

- La croissance économique de la **Belgique** est restée dynamique au second trimestre de cette année 2011. Le PIB belge affichait un taux de croissance trimestrielle de 0,7 %, en légère baisse par rapport au 1,0 % observé au trimestre précédent. La croissance aurait été soutenue par la bonne tenue de la demande extérieure et des investissements publics à l'approche des élections communales et provinciales en 2012. En revanche, la consommation privée se serait affaiblie, ce qui serait en phase avec l'érosion de la confiance des ménages observée au cours de ces trois derniers mois. Selon les dernières estimations du Bureau fédéral du Plan (septembre 2011), le taux de croissance belge s'élèverait à 2,4 % en 2011 (soit une révision à la hausse de 0,2 point de pourcentage par rapport aux prévisions de mai) et à 1,6 % en 2012 (soit une révision à la baisse de 0,6 point de pourcentage).

- Les indicateurs conjoncturels de l'Institut Bruxellois de Statistique et d'Analyse montrent que l'**activité économique bruxelloise** est restée dynamique au deuxième trimestre de l'année 2011 même si le rythme de croissance a sensiblement fléchi au cours de cette période, en ligne avec les observations au niveau national et international. Un retour à la tendance de long terme est observé dans toutes les branches d'activité mais au vu du fléchissement de la dynamique de croissance, elles ne devraient pas dépasser leur tendance de long terme dans les mois à venir. Au deuxième trimestre, l'activité a continué de progresser dans le commerce de gros, la construction et les branches industrielles. Seule ombre au tableau, la branche «immobilier, location et services aux entreprises» où l'activité semble se tasser ces derniers mois. Mise à part la construction, toutes les autres branches ont renoué avec des niveaux d'activité comparables à ceux observés avant le déclenchement de la crise. En ce qui concerne la démographie des entreprises, Bruxelles se situe au-dessus de l'évolution tendancielle nationale, aussi bien pour le taux de création que de cessa-

tion. Globalement, le nombre d'entreprises actives a progressé plus rapidement sur le territoire de la Région qu'au niveau du Royaume au cours des quatre derniers trimestres. À la mi-2011, Bruxelles totalisait 83 638 entreprises en activité, soit 2,3 % de plus que l'année précédente (contre une progression de 2 % pour la Belgique).

- Selon les **nouvelles projections macroéconomiques 2010-2016** du modèle HERMREG, l'économie bruxelloise avait affiché en 2009 une bonne résistance face à la récession, grâce notamment au poids relativement faible de l'industrie dans sa structure d'activité. Pour la même raison, la croissance du PIB en 2010 dans un contexte de reprise de la conjoncture internationale serait légèrement moins élevée à Bruxelles (1,9 %) que dans l'ensemble du Royaume (2,1 %). En 2011 et 2012, le renforcement de la demande intérieure profiterait aux activités de services présentes en masse dans la Capitale et permettrait de renforcer la croissance du PIB bruxellois. En 2011, celle-ci devrait s'établir à 2,1 % et s'appuierait sur la vigueur des branches «autres services marchands», «services financiers» et «commerce et horeca». En 2012, suite à la révision à la baisse (-0,6 point de pourcentage) des estimations du Bureau fédéral du Plan en ce qui concerne la croissance du PIB au niveau national, le taux de croissance du PIB bruxellois devrait être plus faible que ce qui était initialement prévu dans le scénario projeté en juin 2011 (2,3 %). Au vu de la structure d'activité bruxelloise, on s'attend à ce que l'impact de cette révision soit moins fort à Bruxelles que dans les deux autres régions. À moyen terme, la Région retrouverait un rythme de croissance réelle proche de son évolution tendancielle avec une progression de 2,1 % par an en moyenne entre 2013 et 2016, soit un différentiel négatif de 0,1 % par rapport au pays.

- En ce qui concerne le **marché du travail bruxellois**, tant le nombre d'heures prestées dans l'activité intérimaire que la population active occupée ont continué à augmenter au cours des premiers mois de l'année 2011. Ce dernier indicateur affiche en outre un taux de croissance de plus en plus vigoureux. On peut espérer que cette bonne tenue du marché du travail se poursuive dans les mois à venir, les prévisions d'embauche dans les services, secteur prépondérant à Bruxelles, étant en hausse depuis la parution du dernier Baromètre conjoncturel. Cette nette amélioration ne transparaît malheureusement pas dans les chiffres du chômage. La chute du nombre de demandeurs d'emploi inoccupés (DEI) entamée à la fin de l'année 2010 s'est stoppée pour laisser place à un statu quo entre janvier et juin 2011. Le nombre de personnes inscrites au chômage est en outre reparti à la hausse depuis, sous l'impulsion notamment de l'inscription auprès de l'Office Régional Bruxellois de l'Emploi (Actiris) des jeunes récemment diplômés. Le nombre de DEI devrait encore augmenter dans les mois à venir, à court terme étant donné la poursuite de l'inscription des jeunes diplômés au chômage et à plus long terme étant donné la forte poussée de la population en âge de travailler à Bruxelles accompagnée d'une hausse moins importante de la population active occupée.

I. Contexte macroéconomique

I.1. Évolutions récentes de l'environnement international

TABLEAU 1 : Perspectives internationales, 2009-2012

	2009	2010			2011			2012
	Total	III	IV	Total	I	II	Total (p)	Total (p)
PIB en euros chaînés*								
États-Unis	-3,5	0,6	0,6	3,0	0,1	0,3	1,5	1,8
Japon	-6,3	1,0	-0,6	4,0	-0,9	-0,3	-0,5	2,3
zone euro	-4,3	0,4	0,3	1,8	0,8	0,2	1,6	1,1
Allemagne	-5,1	0,8	0,5	3,6	1,4	0,1	2,7	1,3
France	-2,6	0,4	0,3	1,4	-0,9	0,0	1,7	1,4
Prix à la consommation (moyenne de la période)								
zone euro	0,3	1,7	2,0	1,6	2,5	2,8	2,6	1,8
États-Unis	-0,8	1,9	1,7	2,4	2,7	4,1	2,5	1,5
Taux de chômage (moyenne de la période)								
zone euro	9,6	10,1	10,1	10,1	10,0	9,9	10,0	9,7
États-Unis	9,3	9,6	9,6	9,6	8,9	9,1	9,4	9,0

* Données désaisonnalisées et corrigées des effets calendaires, année de référence 2000.

Voir glossaire pour une définition d'euros chaînés.

(p) Estimations.

Source : Eurostat, FMI- calculs IBSA

• Production industrielle mondiale : léger ralentissement

La croissance de l'activité économique mondiale a ralenti ces derniers mois. Cette tendance est bien illustrée par l'indice de la **production industrielle mondiale** (graphique 1) qui s'est contracté au deuxième trimestre 2011 de 0,1 % par rapport au trimestre précédent, et ce, après huit trimestres de hausse continue. Ce retournement s'explique par le ralentissement du rythme de la croissance de la production industrielle au sein des pays émergents (0,2 % au deuxième trimestre 2011 contre 3,3 % au trimestre précédent) ainsi que par la baisse de la production industrielle dans les pays avancés (-0,5 % au deuxième trimestre 2011), suite à la forte contraction de la production industrielle au Japon. Au-delà de ces chiffres agrégés, ce retournement ne doit toutefois pas être interprété comme un coup d'arrêt de la croissance de la production industrielle mondiale mais plutôt comme un épisode conjoncturel négatif qui devrait rester tempo-

raire. En effet, l'analyse des données mensuelles dévoile une hausse de la dynamique de croissance sur cette période : la production industrielle mondiale a reculé sur base mensuelle de -0,3 % en avril pour ensuite progresser de 0,7 % en mai et de 0,8 % en juin.

La production industrielle continue d'évoluer selon des rythmes de croissance différents dans les pays émergents et avancés, ce qui a pour effet de creuser les écarts de trajectoires entre ces économies. En effet, depuis le creux observé au premier trimestre 2009, le niveau de la production industrielle mesuré en volume a repris 27 % dans les pays émergents et dépasse son point haut d'avant-crise alors qu'au deuxième trimestre, la production industrielle des pays avancés reste inférieure à son niveau observé avant le déclenchement de la crise et peine à tendre vers celui-ci (graphique 1).

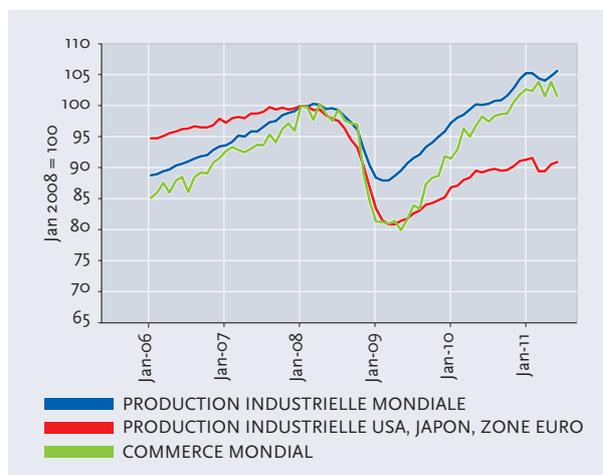
• Recul des échanges commerciaux

En lien avec l'essoufflement observé pour la production industrielle mondiale, les échanges commerciaux internationaux se sont contractés de 0,6 % par rapport aux trois premiers mois de l'année 2011 et ce, après sept trimestres consécutifs de croissance. Ce coup d'arrêt s'explique notamment par l'affaiblissement du volume des importations et des exportations tant dans les pays émergents que développés. Au sein des pays émergents, ce sont plus particulièrement les pays d'Asie qui ont nettement ralenti ces derniers mois, avec le recul tant des volumes importés qu'exportés. Les volumes des échanges se sont montrés également moins dynamiques dans la plupart des grandes économies développées, États-Unis, zone euro et Japon, qui affichent depuis plusieurs mois des taux de croissance atones. Les causes de cet essoufflement sont multiples, avec principalement la consommation privée qui reste déprimée notamment par la présence de taux de chômage élevés, par la multiplication des plans de rigueur budgétaire et par l'apparition de nouvelles incertitudes liées à la capacité des États à absorber les déficits publics qui se sont nettement accrus depuis la crise.

• Prévisions de la croissance mondiale : révision à la baisse

Les indicateurs conjoncturels avancés disponibles pour l'année 2011, provenant des enquêtes de confiance auprès des ménages, des entreprises et des banques, n'annoncent pas d'amélioration de l'activité économique mondiale dans les trimestres à venir. Cela laisse présager la poursuite d'une croissance économique modérée, qui devrait rester positive en 2011 et 2012. La simultanéité dans l'adoption des plans de rigueur budgétaire visant à garantir la soutenabilité des finances publiques de même que le resserrement monétaire amorcé par plusieurs banques centrales, parmi lesquelles figure la Banque centrale européenne (BCE), ne devraient pas manquer de peser à court terme sur la croissance mondiale. Des signes d'affaiblissement sont déjà constatés dans les pays développés. En rythme trimestriel, le PIB des États-Unis a progressé de 0,2 % au deuxième trimestre 2011 après 0,1 % au trimestre précédent.

GRAPHIQUE 1 : Évolution de la production industrielle et du commerce dans le monde, 2006-2011



Source : Centraal Planbureau

Contrastant avec un premier trimestre beaucoup plus dynamique, le ralentissement est plus marqué au sein de la zone euro, où la croissance s'est établie à 0,2 % au second trimestre contre 0,8 % au premier trimestre. Dans les pays émergents, les perspectives de croissance restent bien orientées malgré le resserrement des politiques monétaires et budgétaires, mais les rythmes de croissance des pays de cette zone sont néanmoins en baisse. Dans ce contexte de ralentissement de l'activité économique mondiale et d'incertitudes, tant l'OCDE que le FMI ont révisé à la baisse leurs projections. Le FMI estime que la croissance mondiale devrait s'établir à 4,0 % en 2011 et à 4,0 % en 2012, soit une révision à la baisse de respectivement 0,3 et 0,5 point de pourcentage¹. Ces taux de croissance sont plus modérés qu'en 2010, première année de sortie de crise, où l'activité économique mondiale avait progressé au rythme de 5,1 %.

¹ Voir glossaire.

1.2. Zone euro

• Ralentissement de la croissance

Après un premier trimestre dynamique avec une progression du PIB de 0,8 % en base trimestrielle, la croissance du PIB de la zone est retombée à 0,2 % au deuxième trimestre 2011 (tableau 1). Ce rythme de croissance est similaire à celui observé aux États-Unis. Toutes les composantes principales de la demande intérieure ont contribué au ralentissement de l'activité économique de la zone euro. La consommation privée, qui s'est contractée, a contribué négativement à la croissance du PIB, ce qui n'était plus arrivé depuis sept trimestres. Les mesures d'austérité qui se multiplient au sein de la zone euro et la présence de taux de chômage élevés dans de nombreux pays pèsent sur le revenu disponible des ménages et les incitent à épargner davantage. L'investissement privé, qui a progressé de 0,2 % en base trimestrielle, et les dépenses de consommation finale des administrations publiques n'ont pas contribué à la croissance (contribution nulle) au cours de ce trimestre. En revanche, la croissance de la zone euro a été soutenue par le commerce extérieur, même si la progression des volumes échangés est en baisse au cours de ces trois derniers mois (les exportations ont progressé de 1 % contre 2 % au trimestre précédent, les importations de 0,5 % contre 1,5 % au trimestre précédent). Lorsque l'on décompose l'évolution du PIB par branche d'activité, on observe que la croissance de l'activité économique dans la zone euro s'est inscrite en recul dans la plupart des branches, hormis dans les branches de services aux entreprises où elle est restée stable. La croissance a principalement reculé dans la construction, où elle a été nulle alors qu'elle atteignait 2,5 % au trimestre précédent, et dans les branches industrielles, qui enregistrent une croissance de 0,4 % sur base trimestrielle contre 1,7 % au trimestre précédent.

Le tassement de l'activité économique observé au sein de la zone euro s'explique par le net ralentissement de l'activité des principales économies du cœur de cette zone et en particulier de l'Allemagne (0,1 %), de la France (0,0 %) et des Pays-Bas (0,1 %). L'activité économique allemande, dont les exportations représentent près de 50 % du PIB, pâtit de l'essoufflement observé au niveau du commerce international et du repli marqué de la consommation privée. Cette dernière serait érodée par la hausse des prix de l'énergie et les incertitudes qui entourent la crise de la dette au sein des pays de la zone euro. En France, c'est une réduction de la consommation privée, affectée par la hausse de l'inflation, qui explique la stagnation du PIB au deuxième trimestre.

Affichant des taux de croissance atones depuis plusieurs trimestres, la situation des pays de la périphérie de la zone euro, tels que la Grèce, le Portugal, l'Italie ou l'Espagne, ne s'est pas améliorée, voire s'est assombrie (ex : Grèce) au cours des trois derniers mois. Depuis plusieurs trimestres, ces pays affrontent des situations budgétaires difficiles et ont dû adopter des mesures d'austérité (hausse de la TVA, gel ou diminution des salaires des fonctionnaires, baisse de l'ensemble des prestations sociales, etc.), pesant directement sur la demande intérieure. L'ajustement devrait être particulièrement sévère en Grèce qui devrait bénéficier, courant de l'automne, d'une deuxième assistance de l'Union européenne, de la BCE et du FMI lui permettant d'honorer ses emprunts à court terme. Dans les prochains mois, les pays périphériques de la zone euro devraient rester au centre de l'attention des dirigeants européens qui souhaitent rassurer les marchés et stabiliser la situation financière de la zone euro.

Focus : Quelles sont les origines de la crise de la dette souveraine ? Quelle est la situation de la Belgique ?

Avec la crise économique et financière mondiale qui s'est déclenchée en 2008, de nombreux pays de la zone euro ont vu leur déficit public s'envoler, portant le déficit public moyen de la zone euro à 6 % du PIB en 2010 alors qu'il était de 0,7 % en 2007. L'accroissement des déficits publics de ces pays est lié à la mise en place de plans de sauvetage en faveur des institutions financières, à l'adoption de plans de relance et à l'impact de la crise économique qui a entraîné une baisse des recettes fiscales et une contraction du PIB de nombreux pays.

La croissance spectaculaire des déficits et des dettes publics au cours de ces deux dernières années dans certains pays de la zone euro a déclenché des inquiétudes sur la soutenabilité de la position budgétaire de ces États. À titre indicatif, l'Irlande, la Grèce, l'Espagne et le Portugal affichaient en 2010 un ratio de déficit public par rapport à leur PIB respectivement de 32,4 %², 10,5 %, 9,2 % et 9,1 %. Les États souverains qui empruntent sur les marchés financiers (par l'émission de bons d'état) pour financer leur déficit public voient leur stock de dette publique gon-

² Ce chiffre inclut le coût exceptionnel du sauvetage des banques Anglo Irish Bank et Irish Nationwide Building Company. Hors cet élément exceptionnel, le déficit en 2010 aurait malgré tout été de 11,2%.

fler. La hausse du déficit public d'un pays accroît ainsi le volume de la dette, ce qui augmente les charges d'intérêt qui en découlent, ce qui conduit à son tour à un accroissement du déficit public. L'«effet boule de neige» apparaît par lequel, à politique inchangée, la dette s'autoalimente et les charges d'intérêt absorbent une part croissante des recettes budgétaires dégagées, empêchant ainsi la mise en œuvre de politiques publiques nouvelles.

Le risque lié au déclenchement de cet effet boule de neige a fait surgir le risque de défaut de paiement de dette souveraine. Cette crainte s'est traduite par d'importants mouvements spéculatifs autour des obligations publiques de certains pays de la zone euro sur les marchés financiers. Depuis le début de l'année 2010, les primes de risques liées aux obligations grecques, irlandaises, portugaises, espagnoles et italiennes se sont envolées, rendant difficile l'accès de ces pays au marché des capitaux pour financer leurs déficits budgétaires. L'évolution à la hausse des primes de risque accentue la mécanique de l'effet boule de neige étant donné qu'elle contribue à amplifier le coût qui découle des opérations de financement du déficit public.

Pour rétablir leur soutenabilité financière et résorber leurs déficits publics, de nombreux pays de la zone euro ont annoncé la mise en œuvre de plans d'austérité. Si ces dispositions sont indispensables à long terme, les plans d'austérité ne devraient pas manquer de peser à court terme sur la croissance économique de ces pays, et a fortiori, vu l'interdépendance des économies de la zone euro, sur la croissance de la zone euro. En effet, les mesures de rééquilibrage des finances publiques adoptées devraient peser sur la demande intérieure à plusieurs niveaux, suite au recul tant de la consommation publique que privée, freinant la reprise économique amorcée en 2010.

Avec des taux de croissance peu dynamiques, les objectifs de réduction de déficit public des pays fragilisés au sein de la zone euro seront difficiles à atteindre. Rappelons qu'en adhérant à l'union monétaire, les pays se sont engagés à respecter le traité de Maastricht, dans lequel le déficit public ne peut dépasser 3 % du PIB. Un facteur de risque réside ainsi dans le déclenchement d'un cercle vicieux entre mesures de restrictions budgétaires et ralentissement économique sur fond de crise de confiance des marchés.

À la suite de la crise grecque, des mécanismes³ ont été mis en place par l'Union européenne, la BCE et le FMI pour éviter le défaut de paiement de certains

pays de la zone euro et les aider à redresser la situation de leurs finances publiques. La multiplication des plans d'austérité, le resserrement de la politique monétaire amorcé par la BCE de même que les divergences de vue des dirigeants européens quant au type de soutien à apporter aux pays en difficultés a mis en lumière le manque de coordination de la gouvernance économique au sein de la zone. Si la politique monétaire de la zone euro est coordonnée par la BCE, il n'en est pas de même pour les politiques budgétaires qui sont décidées au niveau des États membres et restent non coordonnées entre elles.

Cet été, différentes pistes ont été avancées par les dirigeants européens pour renforcer la coordination économique des pays de cette zone. La création d'obligations émises par la zone euro (ex : eurobonds), la mise en place d'une autorité budgétaire européenne garante d'une politique budgétaire coordonnée ou encore l'inscription dans la constitution des États nationaux du principe de stabilité ont notamment été évoquées. À ce jour, aucun accord n'a été conclu entre les dirigeants européens. Si les répercussions économiques de la crise de la dette souveraine sont difficilement quantifiables, les difficultés qu'ont les responsables politiques européens à mettre en place des mesures concertées de soutien à l'économie pourraient détériorer les perspectives de croissance à court terme de la zone euro, alors que l'activité économique peine à y redémarrer au lendemain de la crise économique et financière.

Dans le contexte international actuel, la Belgique s'en sort plutôt bien et affiche de bonnes performances économiques. En effet, depuis le début de l'année 2011, l'activité économique belge progresse à un rythme supérieur à celui observé pour la moyenne de la zone euro. Toutefois, à l'instar d'autres pays de la zone euro, la crise économique et financière ainsi que l'intervention de l'État belge pour sauver plusieurs institutions financières ont détérioré la situation des finances publiques. Le taux d'endettement a brutalement augmenté à partir de 2008 alors qu'il avait reculé de manière continue entre 1993 et 2007 avec l'atteinte d'un taux plancher de 84,2 % en 2007. Le ratio de la dette a atteint 96,5 % du PIB en 2010 et le déficit public, 4,1 % du PIB (en 2007, ce taux était de 0,3 % du PIB).

Jusqu'à présent, la soutenabilité des finances publiques belges n'est pas mise en question, avec pour effet que le taux de financement des obligations publiques belges sur les marchés financiers reste relativement stable. Dans le cadre des négociations actuellement en cours pour la confection du budget

³ Création du fonds européen de stabilité financière (FESF), intervention massive de la BCE sur le marché obligataire européen avec le rachat massif notamment d'obligations portugaises, irlandaises, espagnoles et italiennes etc.

initial 2012, les autorités belges devraient adopter des dispositions visant notamment à réduire le déficit public et le ramener sous la norme des 3 %.

La Belgique n'est cependant pas à l'abri de tensions sur les marchés financiers concernant sa dette souveraine. Un facteur de risque réside en effet dans l'exposition des établissements financiers belges aux dettes souveraines des pays européens mis en difficultés en termes de finances publiques. Autre

facteur de risque, la situation politique de la Belgique où le Gouvernement fédéral est en affaires courantes depuis le mois d'avril 2010. Si la rigueur budgétaire semble de mise par les autorités fédérales belges, les réformes structurelles nécessaires à la relance économique ne peuvent être décidées par un gouvernement en affaires courantes, ce qui pourrait freiner la croissance économique dans un contexte où le taux d'endettement de la Belgique est en hausse.

S'élevant à 10 %, le **taux de chômage** s'est stabilisé au cours des deux derniers trimestres dans la zone euro. Ce taux agrégé dissimule toutefois des réalités différentes entre les États membres. En Allemagne (6,2 %) et aux Pays-Bas (4,2 %), le taux de chômage continue de reculer au deuxième trimestre 2011 alors qu'il progresse notamment en Espagne (20,8 %) et en Irlande (14,2 %) avec l'atteinte de pics historiques. Les données du deuxième trimestre 2011 ne sont pas disponibles pour la Grèce (15 % au premier trimestre 2011), mais on s'attend également à une remontée du taux de chômage.

Depuis plusieurs mois le **taux de change** de l'euro par rapport au dollar reste relativement stable, avec des fluctuations oscillant aux alentours des 1,40\$ et 1,45\$. À la fin du mois d'août, le taux de change euro-dollar avait atteint 1,44\$. Le niveau élevé de ce rapport fait suite à la détérioration des perspectives de croissance aux États-Unis, à la décision de la Banque centrale européenne de relever son principal taux directeur à 1,50 % en juillet ainsi qu'à la politique accommodante de la Réserve fédérale américaine qui a annoncé qu'elle maintiendrait son principal taux directeur proche de

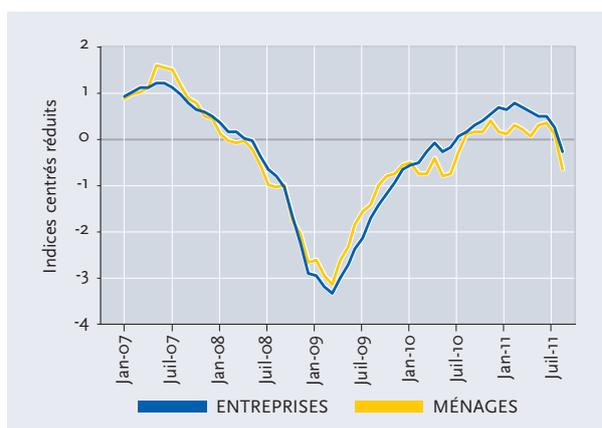
0,0 % au moins jusqu'à la mi-2013. Dans les prochains mois, le cours de change de l'euro par rapport au dollar devrait se maintenir à un niveau élevé tout en restant erratique avec des fluctuations qui seraient fonction des attentes des marchés concernant le caractère soutenable des finances publiques du Portugal, de l'Irlande, de l'Italie, de l'Espagne et de la Grèce, et les politiques économiques et monétaires adoptées aux États-Unis.

L'**inflation**, mesurée par l'indice des prix à la consommation, a reculé au cours des trois derniers mois dans la zone euro, pour atteindre 2,5 % en juillet contre 2,8 % en avril. Cette baisse est due à la diminution des prix des matières premières, en particulier des produits énergétiques (la cotation du baril de pétrole étant retombée fin août à 115 dollars après le pic de 126 dollars observé en avril) et des denrées alimentaires fraîches. Dans les mois à venir, les tensions sur les prix devraient sensiblement se tasser à la suite du resserrement de la politique monétaire de la BCE et de l'évolution plus limitée des prix du pétrole. Le taux d'inflation devrait néanmoins se maintenir à un niveau légèrement supérieur à 2 %.

• Confiance des ménages et des entreprises au sein de la zone euro : en baisse

Les difficultés budgétaires rencontrées par plusieurs pays de la zone euro et la mise en œuvre de mesures d'austérité qui en découlent soulèvent des craintes et ne sont pas sans influencer l'évolution de certains indicateurs. Ce climat d'incertitude pèse notamment sur la confiance des ménages et des entreprises de la zone euro dont les indicateurs sont en baisse depuis six mois et se situent en dessous de leur moyenne de long terme (graphique 2). La chute des indicateurs de confiance a été particulièrement prononcée au mois d'août, suggérant la poursuite d'une activité économique modérée dans les prochains mois au sein de la zone euro.

GRAPHIQUE 2 : Enquête sur la conjoncture auprès des entreprises et des consommateurs, zone euro, 2007-2011 (solde des réponses, centré réduit)



Source : Eurostat-calculs IBSA

• Prévisions de croissance de la zone euro : en baisse

Dans ce contexte contrasté, la croissance économique de la zone euro resterait modeste dans les trimestres à venir et serait toujours hétérogène entre les États membres. La multiplication des mesures d'assainissement budgétaire devrait continuer de peser sur la croissance économique de l'ensemble de la zone. Au vu de ces éléments et eu

égard au ralentissement plus net qu'attendu au second trimestre 2011, le FMI a révisé à la baisse ses projections de croissance pour la zone euro et prévoit à présent (septembre 2011) un taux de croissance de 1,6 % en 2011 (contre 2 % dans les projections du mois de juin) et de 1,1 % en 2012 (contre 1,7 % précédemment).

1.3. Belgique

• Maintien d'une croissance dynamique

TABLEAU 2 : Chiffres-clés pour la Belgique

	2010		2011			2012
	IV	Total	I	II	Total	Total
Taux de croissance du PIB en volume	-	2,2	-	-	2,4	1,6
<i>Par rapport au trimestre précédent</i>	0,5	-	1,0	0,7	-	-
Taux de croissance des composantes du PIB en volume*						
<i>Dépenses de consommation finale des particuliers</i>	0,6	1,6	0,2	-	1,5	1,2
<i>Dépenses de consommation finale des pouvoirs publics</i>	0,3	1,2	0,3	-	1,4	0,0
<i>Formation brute de capital</i>	0,3	-1,3	1,4	-	3,6	2,5
<i>Exportation de biens et services</i>	2,3	10,5	2,3	-	6,0	4,0
<i>Importation de biens et services</i>	3,9	8,4	1,7	-	6,3	4,0
Marché du travail						
<i>Taux d'emploi (projection Hermes)</i>	-	63,4	-	-	63,6	64,0
<i>Emploi intérieur (en milliers, source ICN)</i>	4 483,6	-	4 503,7	-	-	-
<i>Taux de chômage (définition standardisée Eurostat)</i>	7,9	8,3	7,2	7,3	7,6	7,4
Prix à la consommation						
<i>Belgique (source BNB)</i>	3,2	2,3	3,5	3,3	3,4	2,2

Les chiffres trimestriels relatifs au PIB et à ses composantes sont issus du site internet de données de la BNB, Belgostat Online.

Les chiffres annuels sont des prévisions issues de Bureau fédéral du Plan, "budget économique", septembre 2011.

* Par rapport au trimestre précédent pour les chiffres trimestriels.

Source : BNB, BfP, DGSIE

Dans le contexte international décrit ci-dessus, la Belgique s'en sort plutôt bien et, contrairement à la zone euro, a affiché de bonnes performances économiques au second trimestre 2011 avec une croissance du PIB belge de 0,7 % (contre 1,0 % au trimestre précédent). Ces résultats sont meilleurs que ceux observés pour la moyenne de la zone euro (0,2 %), l'Allemagne (0,1 %), la France (0,0 %) et les Pays-Bas (0,1 %).

Les données de la comptabilité nationale qui décomposent le PIB selon l'approche dépenses, entre la consommation finale des ménages et des institutions publiques,

les investissements, les exportations et les importations pour le deuxième trimestre 2011 ne seront publiées qu'à la fin du mois de septembre. Néanmoins, selon les dernières données observées, la croissance de l'activité économique belge aurait été soutenue au deuxième trimestre par la demande extérieure et les investissements publics à l'approche des élections communales et provinciales de 2012. En revanche, la consommation des ménages se serait affaiblie au cours de cette période.

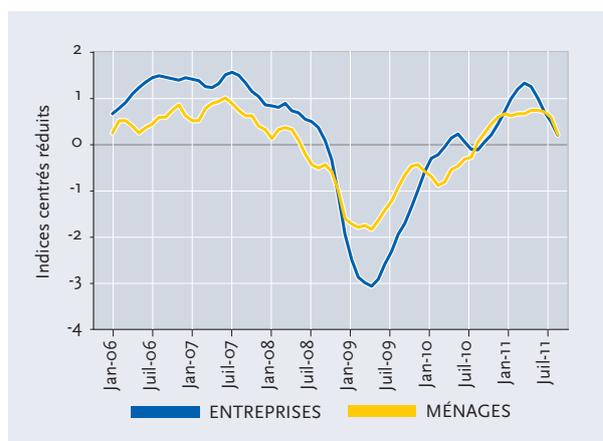
La croissance de l'**emploi intérieur** s'est accélérée au premier trimestre 2011, avec une progression de 20 000

unités contre 5 400 unités au trimestre précédent. En revanche, le **taux de chômage**, mesuré sur la base de l'Enquête sur les Forces de Travail (EFT), est reparti à la hausse au cours des trois derniers mois, passant de 7,2 % à 7,3 % entre le premier trimestre et le deuxième trimestre de l'année 2011 (tableau 2). Cette évolution s'explique par la hausse du taux de chômage des plus de 25 ans qui est remonté à 6,4 % en juillet contre 6,1 % en avril, tandis que la baisse du taux de chômage des moins de 25 ans se poursuit au mois de juillet, passant de 18,4 % en avril à 17,6 % en juillet. Selon les dernières prévisions du Bureau fédéral du Plan (septembre 2011), les créations nettes d'emplois devraient s'élever à 54 000 unités en 2011, pour 30 000 unités créées en 2010. Dans ce contexte, le nombre de chômeurs devrait reculer de 23 000 unités en 2011 mais repartirait à la hausse en 2012 (+9 500 unités), ce qui ferait remonter le taux de chômage de 7,3 % en 2011 à 7,4 % en 2012.

Après l'atteinte d'un pic au mois de juillet (3,8 %), l'**inflation** a reculé en août en Belgique sous l'impulsion d'un euro élevé et d'une baisse des prix des matières premières importées, en particulier des produits énergétiques. La croissance de l'indice des prix à la consommation a atteint 3,6 % en variation annuelle au mois d'août 2011. Sur base des prévisions mensuelles du Bureau fédéral du Plan, l'inflation devrait continuer de diminuer pendant la seconde partie de l'année. Sur l'ensemble de 2011, l'inflation s'élèverait en moyenne à 3,5 % pour redescendre à 2,0 % en 2012. Si ce rythme se confirme, les allocations sociales et les salaires dans la fonction publique seraient indexés de 2 % respectivement en mars 2012 et en avril 2012.

Au vu des derniers chiffres relatifs aux **indicateurs de confiance** (graphique 3), la reprise devrait se poursuivre dans les trimestres à venir, mais à rythme plus modéré que celui enregistré au cours du premier semestre 2011. Si l'indicateur de confiance se situe toujours au-dessus de sa moyenne de long terme, la confiance des ménages se dégrade depuis six mois. Il a atteint en août son plus bas niveau depuis douze mois. Les consommateurs se sont montrés plus méfiants en ce qui concerne les perspectives économiques générales, les perspectives d'emploi mais également quant à leur propre capacité d'épargne. Après s'être progressivement rétablie depuis le creux observé dans la première moitié de 2010, la confiance des entrepreneurs se détériore depuis maintenant cinq mois, ce qui augure un ralentissement de l'activité économique dans les trimestres à venir. La chute de l'indicateur de confiance a été particulièrement prononcée au mois d'août, avec un recul marqué dans le secteur des services aux entreprises et dans l'industrie. Au vu des dernières valeurs observées, la tendance baissière de la courbe de la confiance des entrepreneurs, initiée au printemps, semble tout doucement se confirmer.

GRAPHIQUE 3 : Enquêtes sur la conjoncture auprès des entreprises et des consommateurs, Belgique, 2006-2011 (solde de réponses, centré réduit)



Source : BNB - calculs IBSA

En 2011, la croissance de l'activité économique belge devrait être portée par la consommation privée et le retour à la croissance de toutes les catégories d'investissement (résidentiel, entreprises et administration publique), dont le rythme devrait s'accélérer dans le courant de l'année sous l'impulsion des investissements des pouvoirs publics principalement (toujours suite à l'approche des élections communales et provinciales de 2012). Les exportations devraient continuer de progresser à un rythme soutenu mais leur contribution nette à la croissance serait à peu près nulle étant donné la forte progression des importations. Dans ce contexte globalement dynamique, les prévisions de croissance pour la Belgique ont été revues légèrement à la hausse en 2011 mais plus fortement à la baisse en 2012. Selon les dernières estimations du Bureau fédéral du Plan (septembre 2011), la croissance annuelle du PIB s'établirait à 2,4 % en 2011, (soit une révision à la hausse de 0,2 point de pourcentage par rapport aux prévisions de mai) et à 1,6 % en 2012 (soit une révision à la baisse de 0,6 point de pourcentage). Ces estimations sont évidemment fortement tributaires de l'évolution de l'environnement européen, pour lequel des risques et incertitudes importants subsistent.

2. Conjoncture à Bruxelles

2.1. Activité économique

• Les dernières données de la comptabilité régionale

Pour rappel, les chiffres de la comptabilité régionale (parus en décembre 2010) portent sur l'année 2009 et indiquent une très bonne résistance de l'activité économique à Bruxelles durant la crise. En effet, le PIB bruxellois a continué à progresser en valeur en 2009, pour n'accuser en volume qu'un léger recul de 0,3 %. Comparé au repli de 2,8 % mesuré en volume pour l'ensemble du Royaume, ou aux 3,4 % de recul enregistré en Flandre, cette légère baisse peut être considérée comme un très bon résultat. Le lecteur est renvoyé au baromètre conjoncturel d'avril 2011 pour les évolutions détaillées au cours de l'année 2009.

Le dossier de cette publication est consacré au modèle macroéconomique régional HERMREG qui propose notamment des projections de l'activité économique bruxelloise pour les années 2010-2016. Il ressort de l'analyse des résultats (voir le dossier développé dans la partie

trois de cette publication pour de plus amples détails) que le retour de la croissance dans les services marchands favoriserait une reprise rapide de l'économie bruxelloise en 2010 et 2011, avec un rythme de croissance du PIB qui s'établirait autour de 2,0 % par an pour les deux premières années de la projection. La vigueur de la branche «autres services marchands» de même que le redressement des branches financières et du «commerce et horeca» seraient les principaux moteurs de la croissance du PIB de la Capitale au cours de cette période. En 2012, suite à la révision à la baisse (-0,6 point de pourcentage) des estimations du Bureau fédéral du Plan en ce qui concerne la croissance du PIB au niveau national, le taux de croissance du PIB bruxellois devrait être plus faible que ce qui était initialement prévu dans le scénario projeté en juin 2011 (2,3 %). Au vu de la structure d'activité bruxelloise, on s'attend à ce que l'impact de cette révision soit moins fort à Bruxelles que dans les deux autres régions.

• Structure de l'activité économique bruxelloise

TABLEAU 3 : Structure de la valeur ajoutée et du chiffre d'affaires en 2009, Région de Bruxelles-Capitale, en euro courant

	Part dans la valeur ajoutée en %	Part dans le chiffre d'affaires en %
Immobilier, location et services aux entreprises	24	18
Activités financières	18	6
Administration publique et éducation	18	0
Santé, action sociale, et services collectifs, sociaux et personnels	10	1
Transports et communications	9	8
Commerce de gros et intermédiaires du commerce	5	29
Industrie manufacturière	5	14
Production et distribution d'électricité, de gaz et d'eau	4	13
Commerce de détail et réparation d'articles domestiques	3	3
Construction	2	2
Hôtels et restaurants	2	1
Commerce et réparation automobile, commerce de détail de carburants	1	5
Agriculture, chasse et sylviculture, pêche et aquaculture, industries extractives	0	0
Total	100	100

En gris : branches spécifiquement abordées dans notre analyse conjoncturelle.

Source : BNB, DGSIE

Le tableau 3 présente la part de chaque branche d'activité dans la valeur ajoutée totale de la Région de même que le chiffre d'affaires (source TVA) réalisé par ces mêmes branches, exprimé en pourcentage du chiffre d'affaires total réalisé par l'ensemble des branches de la Région. L'examen de ce tableau permet de rendre compte du décalage qui existe entre la valeur ajoutée des différentes branches d'activité et la part de chiffre d'affaires qu'elles génèrent. Les parties grisées de ce tableau reprennent les branches spécifiquement abordées dans l'analyse conjoncturelle présentée au point suivant.

En 2009, les branches «immobilier, location et services aux entreprises» et «activités financières» représentent environ 40 % du total de la valeur ajoutée alors que le chiffre d'affaires réalisé par ces deux branches équivaut à 25 % du chiffre d'affaires total réalisé par l'ensemble des branches de la Région. À l'inverse, la branche «commerce de gros et intermédiaires de commerce» représente 5 % de la valeur ajoutée totale mais le chiffre d'affaires de cette branche pèse pour un tiers du chiffre d'affaires global. Cet écart s'explique notamment par le fait que la vente constitue la partie principale de l'activité de cette branche.

• Analyse récente de la conjoncture par l'approche production

Les dernières valeurs observées pour le niveau national (tableau 2) montrent que l'activité économique belge est restée dynamique au deuxième trimestre de l'année 2011 même si le rythme de la croissance a sensiblement ralenti. Les derniers résultats des enquêtes de confiance auprès des ménages et des entreprises laissent présager que le fléchissement de la croissance devrait se prolonger dans la seconde moitié de 2011. Si de telles estimations trimestrielles ne sont pas disponibles au niveau régional⁴, l'évolution conjoncturelle récente de l'activité économique bruxelloise peut s'analyser en ayant recours à des indicateurs alternatifs. Ce chapitre se propose d'aborder cette dernière selon l'approche production du PIB qui en décompose les évolutions par branche d'activité. Pour ce faire, l'analyse se base sur les données relatives aux chiffres d'affaires par branche selon la source TVA et sur les résultats des enquêtes de conjoncture de la BNB, toutes deux disponibles mensuellement et rapidement.

services aux entreprises» où l'activité semble se tasser. Les éléments les plus récents, basés sur les enquêtes auprès des entreprises, indiquent que la branche bruxelloise de la construction devrait être sensiblement plus vigoureuse dans les trimestres à venir, alors que les prévisions d'activité dans le commerce et les services sont orientées à la baisse en raison notamment de la détérioration de la confiance des ménages, qui les incite à se constituer une épargne de précaution, et du ralentissement de l'activité économique qui se dessine chez nos voisins.

Industrie

Les baromètres précédents ont mis en évidence que l'activité économique a montré une très bonne résistance à la crise en Région de Bruxelles-Capitale. Les données disponibles pour le deuxième trimestre 2011 confirment cette tendance, même si un léger ralentissement de l'activité économique bruxelloise est observé au cours des trois derniers mois, en phase avec les observations sur la conjoncture internationale et nationale (chapitre 1 de ce baromètre). Les indicateurs conjoncturels⁵ montrent un retour à la tendance de long terme dans toutes les branches d'activité. Au second trimestre, le commerce de gros, l'industrie et la branche «transports et communications» ont renoué avec des niveaux d'activité comparables à ceux observés avant-crise, même si elles affichent des taux de croissance peu dynamiques. Seule ombre au tableau, la branche «immobilier, location et

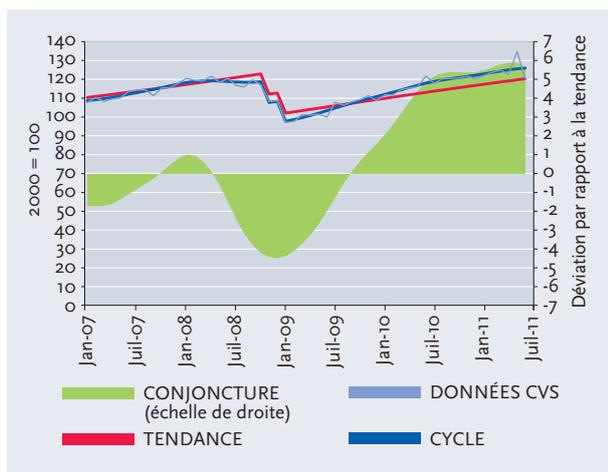
Au deuxième trimestre 2011, le rythme de croissance de la production industrielle nationale (graphique 4) et du chiffre d'affaires industriel à Bruxelles (graphique 5) a ralenti. Le recul observé reflète une situation contrastée au sein de la branche où la production de biens d'équipement et intermédiaires, qui servent la demande extérieure, a pâti du ralentissement de la demande en provenance de nos trois principaux partenaires commerciaux (Allemagne, France et Pays-Bas) alors que la production de biens de consommation, moins tributaire de la conjoncture, est restée soutenue. Si le cycle conjoncturel de l'indice de la production industrielle nationale évolue toujours au-dessus de sa tendance de long terme au deuxième trimestre 2011, les dernières valeurs observées signalent une modération de l'activité au sein de cette branche. L'analyse des chiffres de la TVA indique également une inflexion de l'activité au sein des branches industrielles à Bruxelles, même si pour l'instant elles continuent d'évoluer dans un cycle conjoncturel positif. Le chiffre d'affaires de la branche a retrouvé au cours des derniers mois un niveau comparable à celui observé avant la crise. Cependant, la phase d'accélération

4 L'IBSA a développé un nouvel outil d'analyse conjoncturelle permettant d'estimer le PIB régional de manière trimestrielle par branche d'activité. Les résultats issus de ce nouveau modèle ont été publiés pour la première fois dans le baromètre d'avril 2011. Lorsqu'un recul suffisant aura été acquis sur la méthode et ses résultats, ceux-ci seront intégrés de plein droit dans ce chapitre.

5 Voir glossaire.

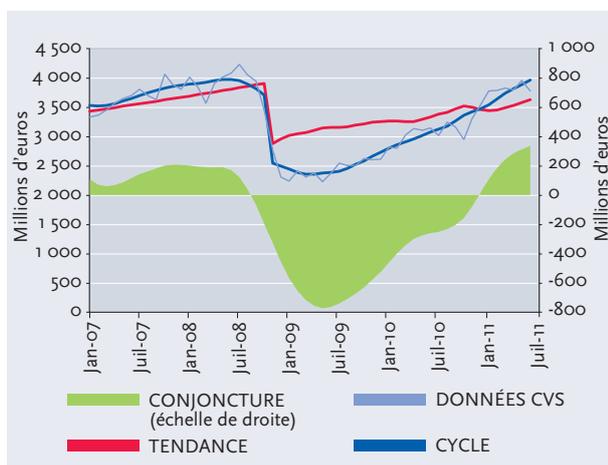
conjoncturelle entamée au début de cette année semble laisser la place à une phase de stabilisation. Dans les trimestres à venir, le rythme de croissance de l'industrie, largement dépendante de la demande extérieure, pourrait davantage s'infléchir sous l'effet du ralentissement de l'activité économique mondiale (voir chapitre 1) et, en particulier, de la baisse de la demande en provenance des pays voisins.

GRAPHIQUE 4 : Évolution conjoncturelle de l'indice national de production, Industrie (2000=100)



Source : DGSIE - calculs IBSA

GRAPHIQUE 5 : Évolution conjoncturelle du chiffre d'affaires, Industrie, RBC (millions d'euros)



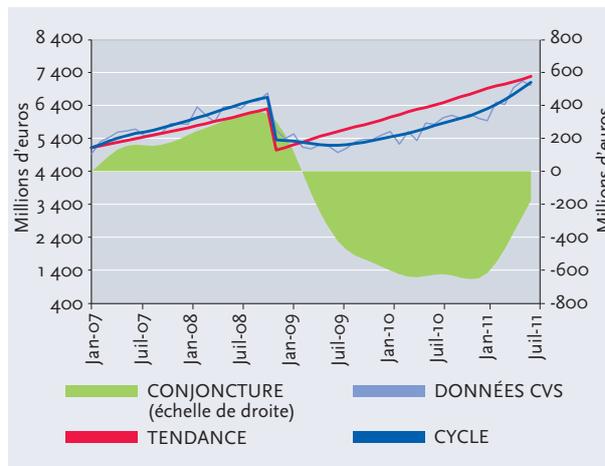
Source : DGSIE - calculs IBSA

Commerce

Cette branche se caractérise par des différences marquées entre commerce de gros et de détail, tant en niveau qu'en évolution.

La reprise de l'activité du **commerce de gros** amorcée début 2009 s'est poursuivie au deuxième trimestre de cette année. Comme l'illustre le graphique 6, on observe que le volume d'activité est globalement en croissance au cours des trois derniers mois par rapport à la période précédente, confirmant le phénomène de rattrapage de la tendance. Toutefois, au vu des dernières valeurs observées, qui montrent un certain tassement de la dynamique de croissance de ce secteur, le cycle conjoncturel ne devrait pas dépasser la tendance de long terme dans les prochains mois. L'activité du commerce de gros, qui comprend notamment la fourniture de biens industriels à tous les autres secteurs d'activité (ex : industrie, services), est notamment freinée par le tassement des échanges internationaux (voir partie 1 de ce baromètre) observé ces derniers mois. Au vu de la tendance affichée par les indicateurs avancés provenant des enquêtes effectuées auprès des entreprises de la branche et du ralentissement des échanges commerciaux au niveau international, on s'attend à ce que la baisse du rythme de croissance de l'activité du commerce de gros se poursuive dans les mois à venir.

GRAPHIQUE 6 : Évolution conjoncturelle du chiffre d'affaires, Commerce de gros, RBC (millions d'euros)



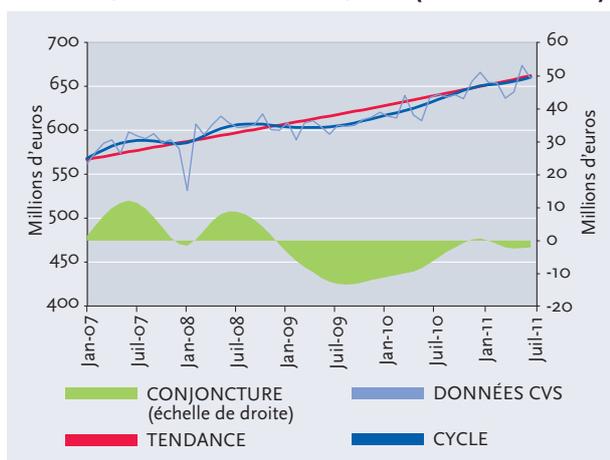
Source : DGSIE - calculs IBSA

Bien que le chiffre d'affaires dans le **commerce de détail** ait augmenté ces trois derniers mois, la dynamique observée depuis le début de l'année 2011 semble s'être arrêtée. En effet, les activités du commerce de détail sont de nouveau passées dans une phase de conjoncture négative et la courbe lissée⁶, située légèrement en-dessous de sa tendance de long terme, commence à se tasser (graphique 7). Les ménages, dont la propension à épargner serait en hausse à la suite d'une dégradation de leur confiance, ont réduit leur demande finale adressée à la branche.

⁶ Voir glossaire.

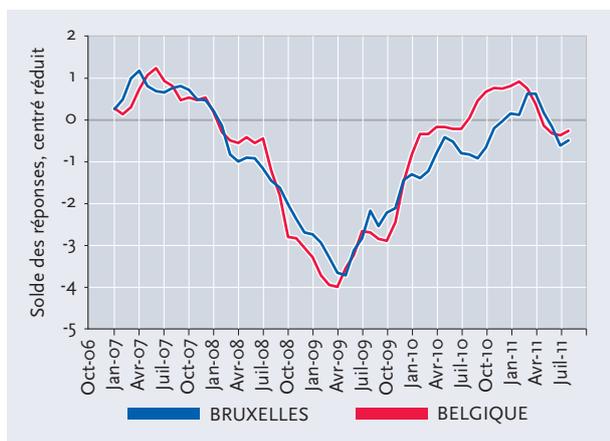
Cette diminution était attendue au vu de la baisse observée depuis six mois des prévisions de la demande adressée à la branche (graphique 8). Les résultats d'enquête sur les prévisions de demande effectuées auprès des entreprises de la branche n'augurent pas d'amélioration de l'activité dans les prochains mois. L'hypothèse d'un rebond avec une conjoncture franchement positive pour 2011 s'amenuise étant donné le contexte national et international encore fragile (chapitre 1 de ce baromètre).

GRAPHIQUE 7 : Évolution conjoncturelle du chiffre d'affaires, Commerce de détail, RBC (millions d'euros)



Source : DGSIE - calculs IBSA

GRAPHIQUE 8 : Perspectives de demande à trois mois dans le commerce, résultats d'enquêtes (solde de réponses, centré réduit)



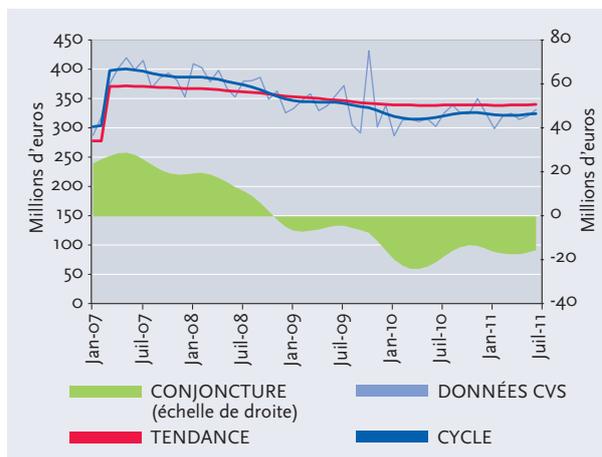
Source : BNB - calculs IBSA

Construction

Les données de chiffres d'affaires pour Bruxelles montrent une hausse de l'activité dans le secteur au cours des trois derniers mois, notamment en raison de conditions climatiques favorables. Toutefois, le chiffre d'affaires de la branche peine à revenir vers sa tendance de long terme et le cycle conjoncturel continue d'évoluer dans une phase de conjoncture négative. Depuis la reprise

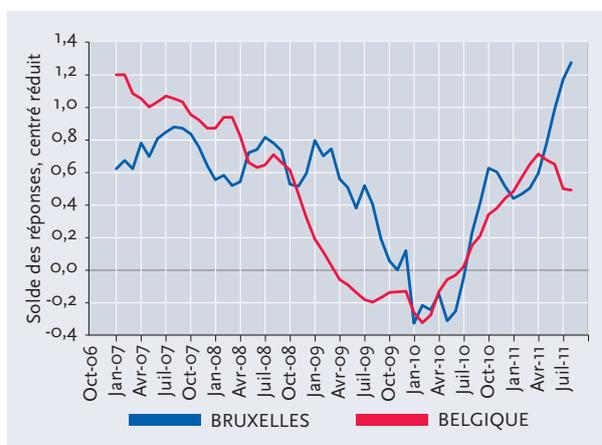
entamée en 2009, la branche évolue dans une tendance négative, qui masque partiellement les évolutions conjoncturelles, avec une alternance entre épisode de remontée et de baisse (graphique 9). Les enquêtes sur le volume des carnets d'ordre (graphique 10) signalent que ces derniers se regarnissent depuis le mois d'avril, les chefs d'entreprises se montrant nettement plus optimistes sur le sujet à Bruxelles qu'au premier trimestre. Cette vision positive du secteur laisse augurer une dynamique future dans cette branche à Bruxelles, qui ne devrait cependant pas encore apparaître dans les données TVA du troisième trimestre. Les données d'enquête ne permettent pas de transposer cette évolution positive au niveau national, les entrepreneurs belges apparaissant moins confiants que leurs homologues bruxellois, ce qui pointe vers une demande plus faible dans les prochains mois.

GRAPHIQUE 97 : Évolution conjoncturelle du chiffre d'affaires, Construction, RBC (millions d'euros)



Source : DGSIE - calculs IBSA

GRAPHIQUE 10 : Évaluation des carnets d'ordre dans la construction, résultats d'enquêtes (solde de réponses, centré réduit)



Source : BNB - calculs IBSA

7 Données CVS = Données corrigées des variations saisonnières.

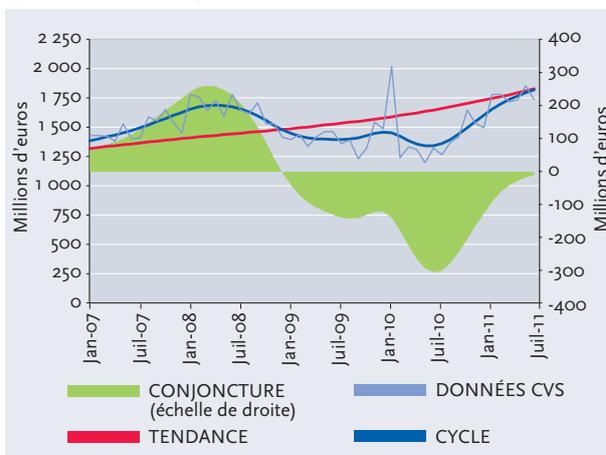
Services marchands non financiers

Les derniers chiffres disponibles pour la branche « transports et communications » montrent un léger tassement de la reprise amorcée à la mi-2010. Selon les données TVA, le chiffre d'affaires a été relativement stable au deuxième trimestre 2011, après le rebond observé au trimestre précédent. La branche poursuit sa remontée vers sa tendance de long terme mais au vu des dernières valeurs observées, signalant un fléchissement de la dynamique de croissance, la branche ne devrait pas dépasser dans les mois à venir (graphique 11). Le ralentissement des activités dans le commerce de gros (graphique 6), amenant une baisse des flux de transport, commencerait à se marquer au niveau de la branche. Dans les mois à venir, cette tendance baissière devrait se poursuivre au vu de la stagnation des échanges internationaux, tassant la demande adressée à la branche. Quant à la partie communication, elle devrait également ralentir, à la suite d'un assombrissement du climat d'affaires dans les activités de service.

L'embellie observée en début d'année au sein de la branche « immobilier, location et services aux entreprises » ne s'est pas poursuivie au cours du deuxième trimestre 2011 (graphique 12). En effet, les derniers chiffres disponibles montrent un renversement de cette tendance avec l'évolution du cycle économique en zone négative depuis le mois d'avril. Dans les prochains mois, on s'attend à la poursuite de cette tendance négative au sein de la branche induite par le recul des branches industrielles dans un contexte général de ralentissement de l'activité économique mondiale.

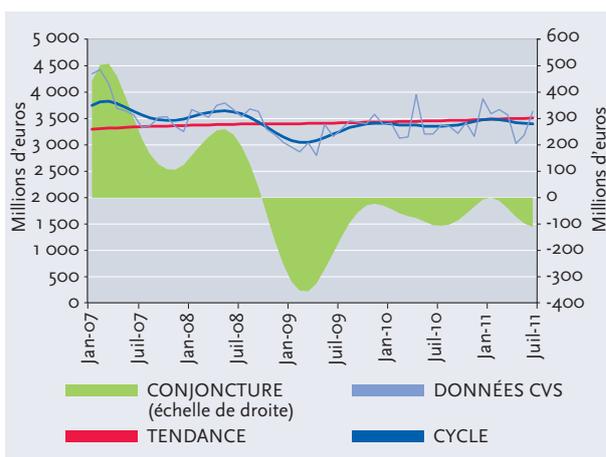
Les enquêtes sur les perspectives d'activité (graphique 13) montrent que les chefs d'entreprises sont moins confiants à Bruxelles que dans le Royaume, mais il convient de rappeler que la question porte sur la comparaison des mois à venir par rapport aux mois écoulés, et que de ce point de vue les résultats pour la Région bénéficient moins de l'effet de « rebond ». De manière générale, les prévisions en matière d'activité sont orientées à la baisse. En effet, les valeurs observées pour ces trois derniers mois indiquent un nouveau ternissement de la confiance des entrepreneurs par rapport à leurs prévisions d'activité. Au vu de ces résultats et du ralentissement qui se dessine au niveau de la conjoncture internationale, l'activité dans la branche des services risque de subir un trou d'air dans les prochains mois. Ce recul de la confiance apparaît plus marqué en Belgique qu'à Bruxelles. À l'instar du ralentissement observé en 2010, ce repli de la confiance des chefs d'entreprises pourrait être un épisode temporaire dans le processus de reprise qui a débuté à la mi-2009. Il faudra attendre les prochaines valeurs de prévisions d'activité pour le secteur des services afin de pouvoir tirer des conclusions plus avant.

GRAPHIQUE 11 : Évolution conjoncturelle du chiffre d'affaires, Transports et Communications, RBC (millions d'euros)



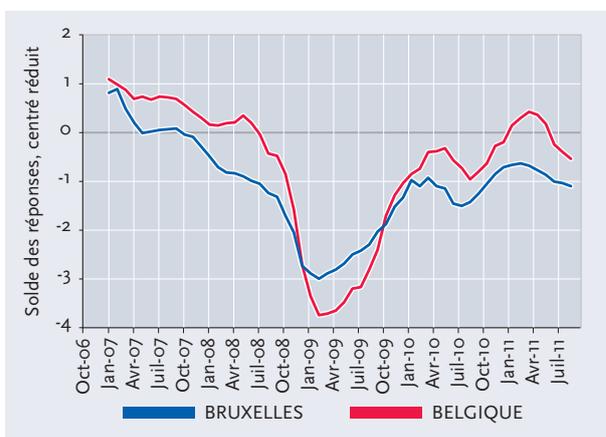
Source : DGSIE - calculs IBSA

GRAPHIQUE 12 : Évolution conjoncturelle du chiffre d'affaires, Immobilier, Location et Services aux entreprises, RBC (millions d'euros)



Source : DGSIE - calculs IBSA

GRAPHIQUE 13 : Perspectives d'activité dans les services, résultats d'enquêtes (solde de réponses, centré réduit)



Source : BNB - calculs IBSA

Services financiers

La situation de Bruxelles est bien spécifique au sein du Royaume en ce qui concerne les services financiers. Non seulement la concentration de ce type d'activités y est plus grande, mais elle est également de nature différente. En effet, la présence de sièges centraux ou régionaux de grands établissements amène des activités de banque de gros et d'investissement dont les caractéristiques sont éloignées de l'activité commerciale et de détail prévalant sur le reste du territoire national.

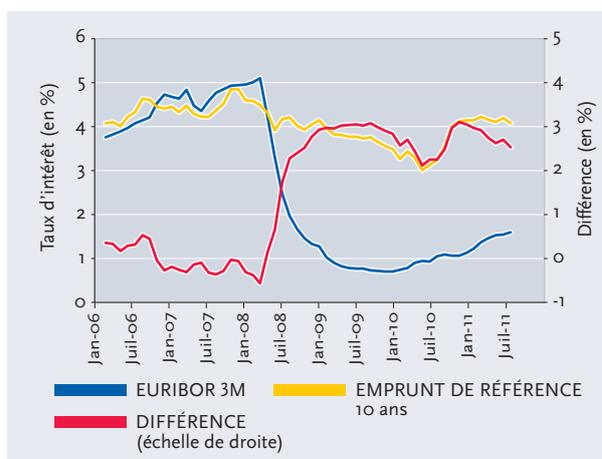
Cette branche est plus difficile à appréhender de façon quantitative, ces services n'étant globalement pas soumis à la TVA. Les activités de cette branche ne sont pas non plus couvertes par les enquêtes de conjoncture de la BNB. Nous avons donc recours à des indicateurs alternatifs permettant d'approcher la marge d'intermédiation, un des principaux déterminants de la valeur ajoutée pour cette branche. Cette marge varie en fonction du volume des encours de crédit et du différentiel de taux entre prêt à moyen ou long terme (ici représenté par le taux sur les emprunts d'État à 10 ans) et le financement interbancaire à court terme (Euribor à 3 mois) (graphique 14).

Cette différence s'est affichée légèrement en baisse ces derniers mois, en raison de la hausse des taux à court terme induite par le relèvement en juillet du principal taux directeur de la BCE et de l'évolution stable des taux à 10 ans, qui oscillent aux alentours des 4 %. Néanmoins, les craintes qui pèsent sur la soutenabilité des finances publiques de la Grèce, de l'Irlande, du Portugal et de l'Espagne pourraient pousser à la hausse les taux à 10 ans après la légère détente enregistrée en mai. Dans les mois à venir, le cycle de resserrement de la politique monétaire de la BCE, entamé en avril 2011, devrait marquer un temps d'arrêt, ce qui devrait amener les taux à court terme à se détendre dans la seconde partie de l'année. Il faudra cependant attendre les valeurs des prochains mois, de même que les décisions de la BCE, pour pouvoir tirer des conclusions plus avant sur l'évolution de la marge d'intermédiation, déterminant la valeur ajoutée de cette branche.

Au cours des trois derniers mois, on constate une nette hausse des encours globaux de crédits accordés par les établissements belges, signe d'une hausse des crédits attribués pour financer les investissements des entreprises (graphique 15). Ainsi, l'assiette sur laquelle s'exerce la marge d'intérêt a progressé avec l'atteinte d'un nouveau sommet, augmentant le potentiel de croissance de la valeur ajoutée pour la branche. Cette évolution était attendue au vu de la hausse du degré d'utilisation des capacités de production observée au

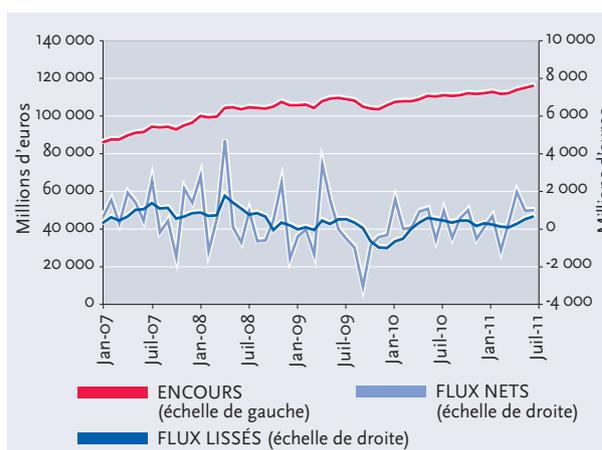
début de l'année 2011. La baisse du degré d'utilisation des capacités de production observée entre le mois d'avril et le mois de juillet⁸ pourrait impliquer un ralentissement des investissements productifs, et de ce fait des demandes de crédits, dans la deuxième moitié de l'année 2011. Ainsi, dans les prochains mois, la croissance de la valeur ajoutée au sein de la branche devrait être modérée, apparaissant en ligne avec la perception du ralentissement généralisé de l'activité économique au niveau national et international.

GRAPHIQUE 14 : Taux d'intérêts de référence pour la marge d'intermédiation bancaire



Source : BNB - calculs IBSA

GRAPHIQUE 15 : Encours et flux effectifs de crédits, Belgique (millions d'euros)



Source : BNB - calculs IBSA

⁸ Selon l'enquête trimestrielle sur les capacités de production, le degré d'utilisation des capacités de production est passé de 81,2 % à 79,8 % entre le mois d'avril 2011 et de juillet 2011.

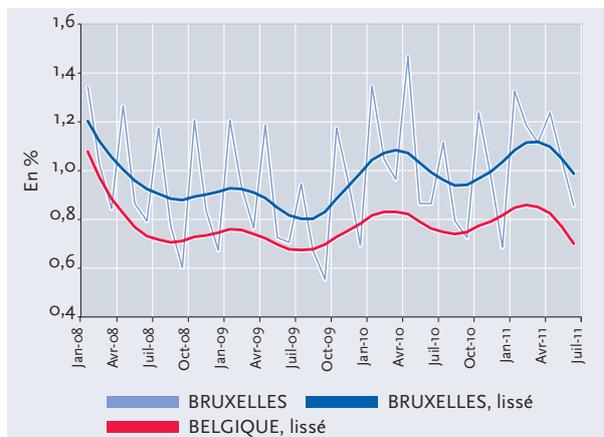
• Démographie d'entreprises

Les graphiques 16 et 17 présentent l'évolution des taux de création et de cessation d'entreprises⁹ à Bruxelles ainsi qu'au niveau de la Belgique depuis 2008. Ces indicateurs offrent un éclairage sur l'impact que peut avoir l'évolution de la conjoncture sur la dynamique entrepreneuriale. Dans la mesure où ces données sont affectées par un effet de saisonnalité relativement important, il est surtout intéressant de comparer le niveau des points de retournement de la courbe de tendance au fil du temps. Au cours de la période considérée, le taux de création de la Région a enregistré sa valeur maximale en avril 2010, dans un contexte marqué par la reprise économique (graphique 16). En termes de tendance, on remarque que le point culminant de la courbe en 2010 se situe au-dessus de la valeur la plus élevée observée en 2009. De même, le point inférieur de la courbe en 2010 se trouve plus haut que le minimum atteint à la mi-2009. Les deux premiers trimestres de 2011 suggèrent une stabilisation de l'évolution du taux de création d'entreprises à Bruxelles, la courbe affichant une tendance similaire à celle de la même période en 2010. De façon générale, le Région se situe au-dessus de la valeur nationale lissée sur la totalité de l'intervalle envisagé.

En 2009, année marquée par la crise financière et économique, la courbe de tendance du taux de cessation à Bruxelles a été orientée à la hausse de manière pratiquement continue pour atteindre un sommet en janvier 2010 (graphique 17). À la faveur de l'augmentation saisonnière qui intervient généralement en début d'année, le pic observé au premier trimestre 2011 dépasse encore légèrement celui de l'année précédente. Malgré l'amélioration de l'environnement économique, la situation est donc restée difficile pour une partie des entreprises bruxelloises, contraintes de mettre un terme à leur activité. Tout comme pour les créations, la Capitale affiche un taux de cessation d'entreprises qui est également supérieur à celui de la Belgique sur l'ensemble de la période analysée.

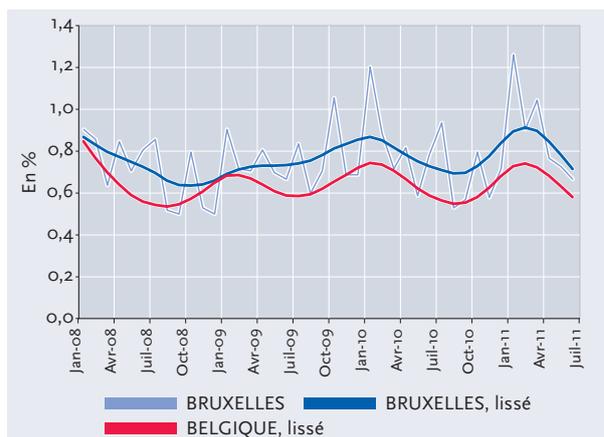
Cependant, le graphique 18 montre que le nombre d'entreprises actives a progressé plus rapidement à Bruxelles qu'à l'échelle du Royaume au cours des quatre derniers trimestres. Après le creux observé fin 2009 et début 2010, le taux de croissance du stock d'entreprises bruxelloises est reparti à la hausse à la faveur du rebond conjoncturel, atteignant 2,3 % en glissement annuel au deuxième trimestre 2011 (contre 2 % au niveau national). À la mi-2011, on dénombrait 83 638 entreprises actives sur le territoire de la Région, soit un peu moins de 11 % du total belge et près de 1 900 unités de plus qu'à la même période de l'année précédente.

GRAPHIQUE 16 : Taux de création d'entreprises, 2008-2011



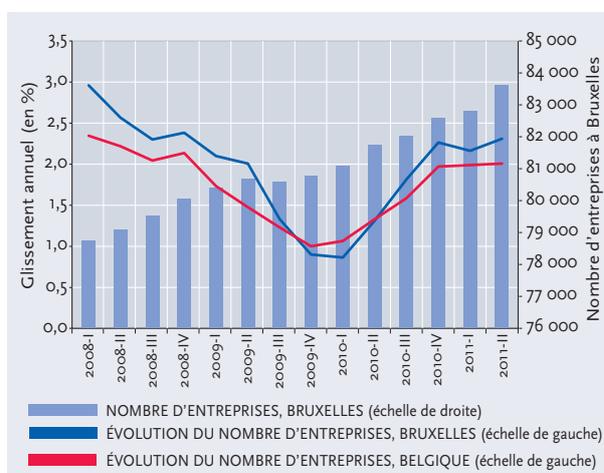
Source : DGSIE - calculs IBSA

GRAPHIQUE 17 : Taux de cessation d'entreprises, 2008-2011



Source : DGSIE - calculs IBSA

GRAPHIQUE 18 : Nombre d'entreprises, 2008-2011



Source : DGSIE - calculs IBSA

⁹ Voir le glossaire pour la définition des taux de création et de cessation. Les entreprises considérées ici concernent uniquement les entreprises assujetties à la TVA reprises en cette qualité dans la Banque-Carrefour des Entreprises.

2.2. Marché du travail

• Situation actuelle

Emploi

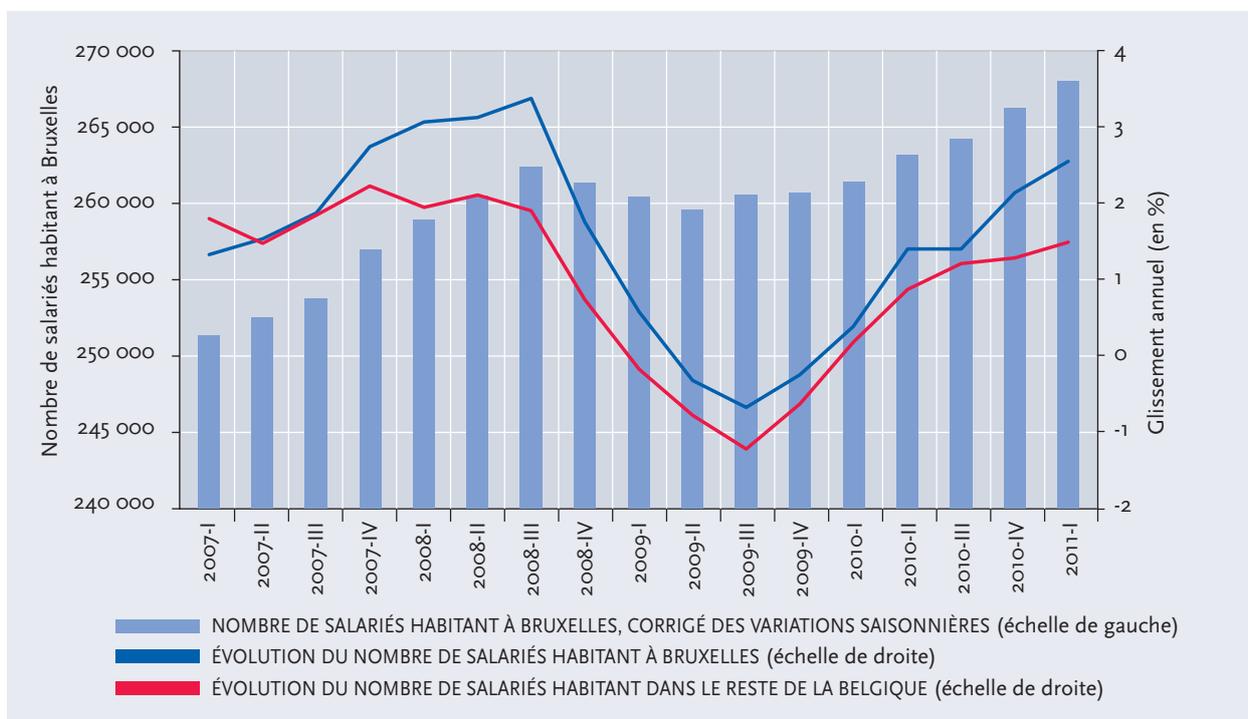
Le graphique 19 représente l'évolution trimestrielle du nombre de salariés¹⁰ en fonction de leur lieu de domicile, corrigé des variations saisonnières et leur croissance à un an d'écart¹¹. Ces données, disponibles avec deux trimestres de retard, permettent d'appréhender les évolutions récentes sur le marché du travail. Elles donnent, plus spécifiquement, une approximation de la variation de la population active occupée¹².

Le graphique 19 met notamment en évidence une augmentation continue du nombre de salariés bruxellois depuis la période de contraction de la population active occupée salariée qui s'est produite entre la fin 2008 et la mi-2009 tant à Bruxelles que dans le reste de la Belgique. Pour rappel, les pertes d'emploi ont été à cette époque plus limitées à Bruxelles que dans le reste du Royaume, du fait notamment de sa spécialisation dans le secteur des services.

Le nombre de salariés bruxellois augmente donc depuis maintenant sept trimestres. En outre, cette croissance est de plus en plus vigoureuse, avec des taux de croissance similaires à ceux prévalant avant la crise. Le taux de croissance du premier trimestre 2011 a été de 0,7 % (en glissement trimestriel), parmi les plus importants observés depuis 2003. À noter également que cette croissance est plus robuste que dans le reste du pays. Depuis le deuxième trimestre 2007, la Capitale affiche des taux de croissance de sa population active salariée supérieure à ceux du reste du Royaume.

On comptabilisait au premier trimestre 2011 près de 268 000 salariés bruxellois.

GRAPHIQUE 19 : Évolution du nombre de salariés, 2007-2011



Source : ONSS - calculs IBSA

¹⁰ Il s'agit en fait du nombre de travailleurs soumis à la sécurité sociale, mais cette catégorie approche très correctement le nombre de salariés.

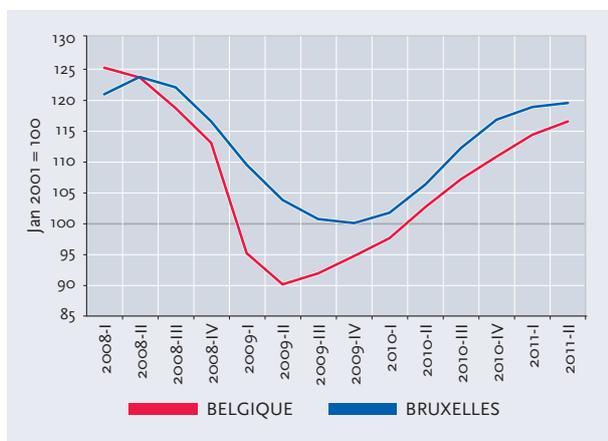
¹¹ Permettant de corriger les effets saisonniers auxquels est fortement soumise cette variable. La croissance à un an d'écart correspond en fait à un taux en glissement annuel. Voir glossaire pour plus d'information.

¹² Voir glossaire.

Une autre façon d'appréhender les évolutions récentes sur le marché du travail consiste à étudier les variations dans le nombre d'heures de travail intérimaire prestées à Bruxelles et au niveau national (graphique 20). Cet indicateur est d'autant plus intéressant qu'il est disponible avec moins de retard que l'indicateur de la population active occupée¹³, qu'il est extrêmement sensible à la conjoncture et qu'il revêt un caractère avancé par rapport aux autres statistiques du marché du travail.

L'analyse du graphique 20 permet de noter un décalage dans l'évolution du nombre d'heures de travail intérimaire prestées entre les niveaux national et régional. L'activité intérimaire à Bruxelles réagit en effet avec plus ou moins deux trimestres de retard par rapport à celle de la Belgique. La Capitale n'a ainsi renoué avec des taux de croissance positifs en glissement trimestriel que six mois plus tard que la Belgique, soit au cours du troisième trimestre 2010. Toutefois, le secteur intérimaire de la Région de Bruxelles-Capitale a été touché beaucoup moins durement que celui de la Belgique par la crise. Son niveau (exprimé par rapport à sa valeur de 2001) est donc toujours resté supérieur à celui du Royaume même si aucune des deux entités géographiques n'a encore pu rejoindre son niveau d'avant crise. En outre, alors que le nombre d'heures de travail intérimaire affichait des taux de croissance (sur base trimestrielle) extrêmement vigoureux durant presque toute l'année 2010 (compris entre 4,1 % et 5,6 %), ceux de la première moitié de 2011 le sont beaucoup moins (1,7 % au premier trimestre 2011 et 0,6 % au deuxième trimestre). Cela pourrait laisser présager que l'emploi intérieur, et donc éventuellement la population active occupée, continueraient à croître dans les mois à venir, mais à un rythme peut-être légèrement plus lent que celui auquel les dernières données de l'ONSS nous avaient habitués.

GRAPHIQUE 20 : Évolution trimestrielle du nombre d'heures prestées dans l'intérim



Source : Federgon - calculs IBSA

¹³ Cet indicateur est disponible avec un trimestre de retard. À noter qu'il sert plutôt d'indice de référence à l'emploi intérieur qu'à la population active occupée étant donné la problématique des navettes à Bruxelles.

Chômage

La forte hausse du nombre de demandeurs d'emploi inoccupés (DEI) s'est stoppée à la mi-2010 pour laisser place à un retournement. Le nombre de DEI a en effet baissé de 5 % entre septembre et décembre 2010.

Cette amélioration n'a toutefois été que de courte durée. La baisse du nombre de chômeurs s'est en effet stoppée au début de l'année 2011. Durant les deux premiers trimestres 2011, le nombre de chômeurs a eu tendance à stagner (graphique 21) et ce, malgré la reprise de l'activité économique suivie de celle de l'emploi. En effet, le nombre de DEI a baissé très légèrement (de 1,6 %). Il faut cependant rappeler que le nombre de chômeurs est une variable fortement soumise aux variations saisonnières. Elle a généralement tendance à baisser durant le premier semestre d'une année. Par conséquent, la diminution du nombre de DEI disparaît complètement une fois les données corrigées pour les variations saisonnières, pour laisser la place à un statu quo.

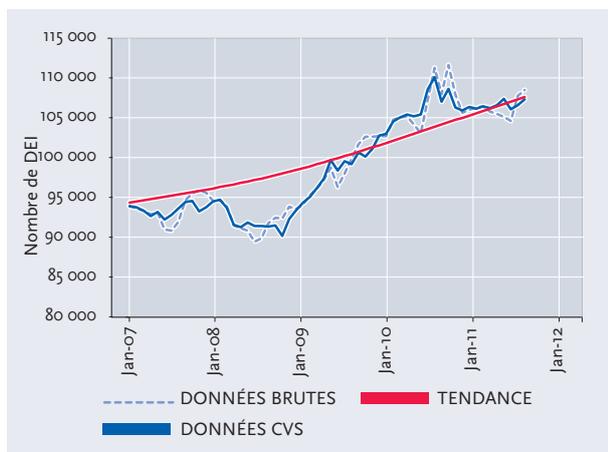
Aux mois de juillet et août, le nombre de DEI est reparti à la hausse sous l'impulsion notamment de l'inscription auprès d'Actiris des jeunes récemment diplômés, avec une hausse de 3,6 % entre juin et août 2011 (et de 1,2 % une fois corrigé des variations saisonnières).

Au final, selon les dernières données disponibles relatives au mois d'août 2011, le nombre de DEI s'élevait à 108 173 unités soit une situation quasiment similaire à celle d'août 2010 (+0,4 %).

À noter enfin que l'orientation à la hausse de la tendance du chômage ne s'affaiblit aucunement. Il est en outre fort probable que la tendance actuelle se prolonge, voire s'accroît dans les mois à venir. L'automne, à l'inverse du printemps, est structurellement peu favorable, les jeunes sortant de l'école s'inscrivant massivement sur les listes des demandeurs d'emploi d'Actiris, ce qui va probablement faire augmenter le chômage dans les mois à venir.

Certaines catégories socio-économiques sont plus vulnérables que d'autres sur le marché du travail. Bruxelles est caractérisée par une proportion plus élevée qu'ailleurs de jeunes chômeurs ainsi que de chômeurs peu qualifiés. Il est donc intéressant de surveiller l'évolution trimestrielle de ces catégories bien spécifiques. Les graphiques 22 et 23 donnent les contributions à la croissance du nombre de DEI des différentes catégories de chômeurs par classe d'âge et niveau de qualification. Ils montrent notamment que la hausse du chômage observée aux mois de juillet et d'août est plus particulièrement le fait des chômeurs de moins de 25 ans et des chômeurs fortement qualifiés.

GRAPHIQUE 21 : Évolution du nombre de DEI à Bruxelles, 2007 - 2011



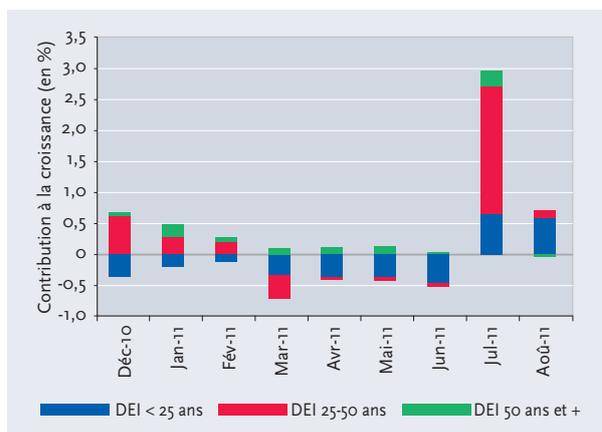
Source : Actiris - calculs IBSA

Il faut notamment faire remarquer que la forte baisse du nombre de jeunes chômeurs de moins de 25 ans (avec une chute de 24 %), entamée en octobre 2010, s'est interrompue au mois de juillet. Ce retournement était prévisible et avait été mentionné dans le précédent baromètre. La période juin-septembre est en effet caractérisée par l'arrivée des jeunes diplômés sur le marché du travail. Le nombre de jeunes chômeurs a ainsi augmenté d'un peu moins de 10 % entre juin et août (et devrait probablement encore croître en septembre). Cette augmentation n'a toutefois pas réussi à compenser l'amélioration de la situation des jeunes sur le marché du travail observée ces derniers mois, le nombre de jeunes au chômage ayant baissé de 6 % entre août 2010 et août 2011.

Les mauvais scores enregistrés par la variable du chômage ont également touché la catégorie des DEI moyennement et fortement qualifiés, dont le nombre était en baisse ces derniers mois. Les moyennement qualifiés ont ainsi vu leur nombre augmenter de 6 % entre juin et août. La croissance s'élevait à 12 % pour les plus qualifiés.

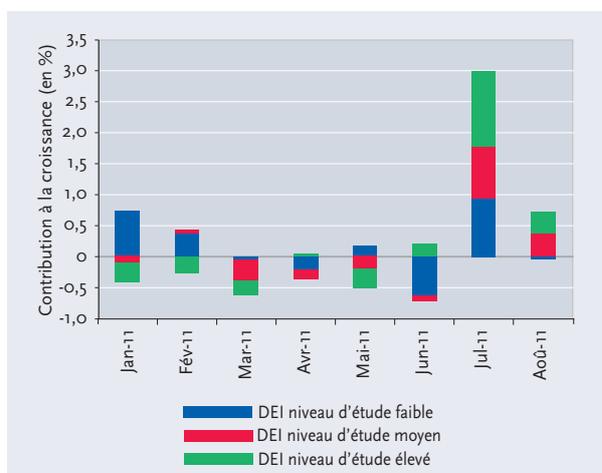
La hausse du nombre de chômeurs observée en juillet et en août a toutefois davantage épargné les catégories des faiblement qualifiés et des chômeurs de plus de 50 ans, ces deux catégories ayant vu leur nombre diminuer au cours des deux derniers mois.

GRAPHIQUE 22 : Contribution à la croissance du nombre de DEI par classe d'âge



Source : Actiris - calculs IBSA

GRAPHIQUE 23 : Contribution à la croissance du nombre de DEI par niveau de qualification



Source : Actiris - calculs IBSA

• Prévisions

Emploi

Les enquêtes conjoncturelles de la BNB¹⁴ comportent des questions spécifiques quant aux perspectives d'emploi dans les secteurs de l'industrie, de la construction et des services aux entreprises pour les trois mois à venir. Les résultats sont représentés au graphique 24.

Dans le contexte d'incertitudes qui règne actuellement quant aux évolutions futures de l'activité économique, tant en Belgique que dans le reste du monde (cf. première partie), les chefs d'entreprises semblent ne pas vraiment savoir sur quel pied danser, avec pour conséquence que les courbes de prévisions d'embauche changent d'orientation (à la hausse ou à la baisse) d'un baromètre à un autre.

Cette publication ne fait pas exception. On observe en effet que la situation est complètement inversée depuis la parution du dernier Baromètre conjoncturel. La confiance des chefs d'entreprises de la branche de l'in-

dustrie semble s'être à nouveau détériorée, ceux-ci affichant des perspectives d'emploi plutôt moroses. L'indicateur de prévisions d'embauche relatif à ce secteur a effectué un retournement et se trouve maintenant orienté à la baisse, même s'il se maintient au-dessus de sa moyenne historique.

Quant aux indicateurs relatifs aux secteurs des services aux entreprises et de la construction, ils se retrouvent tous les deux au niveau de leur moyenne historique. L'indicateur relatif au secteur de la construction est en statu quo sur les trois derniers mois. Quant à celui des services, il a connu un trimestre de croissance. Étant donné la prépondérance du secteur des services dans l'activité économique bruxelloise, cela reste de bon augure en ce qui concerne les prévisions d'embauche dans les mois qui viennent. On pourrait en effet s'attendre à ce que l'augmentation de l'emploi observée ces derniers mois se prolonge d'ici à la fin de l'année.

GRAPHIQUE 24 : Prévisions sur l'emploi dans les principaux secteurs en Région de Bruxelles-Capitale, moyennes mobiles



Source : BNB - calculs IBSA

Les dernières projections du modèle macroéconomique régional HERMREG pour la période 2010-2016 donnent plus d'informations sur le développement à plus long terme de l'emploi intérieur bruxellois. L'analyse des résultats montre qu'en 2011, l'emploi bruxellois augmenterait de 0,7 %, correspondant à une création nette

de 5 000 postes de travail, pour l'essentiel dans les «autres services marchands» et la «santé et action sociale». À moyen terme, l'emploi intérieur bruxellois progresserait au même rythme que celui observé dans les deux autres régions, soit 1,0 % (voir le dossier développé dans la partie 3 de cette publication).

¹⁴ Voir glossaire.

Chômage

Le graphique 25 compare la composante conjoncturelle du nombre de demandeurs d'emploi inoccupés de la Région avec l'évolution de l'indicateur avancé du marché du travail¹⁵ décalé de 13 mois. Ce dernier permet de prévoir l'évolution à court terme de l'adéquation entre l'offre et la demande de travail au sein de la Région de Bruxelles-Capitale.

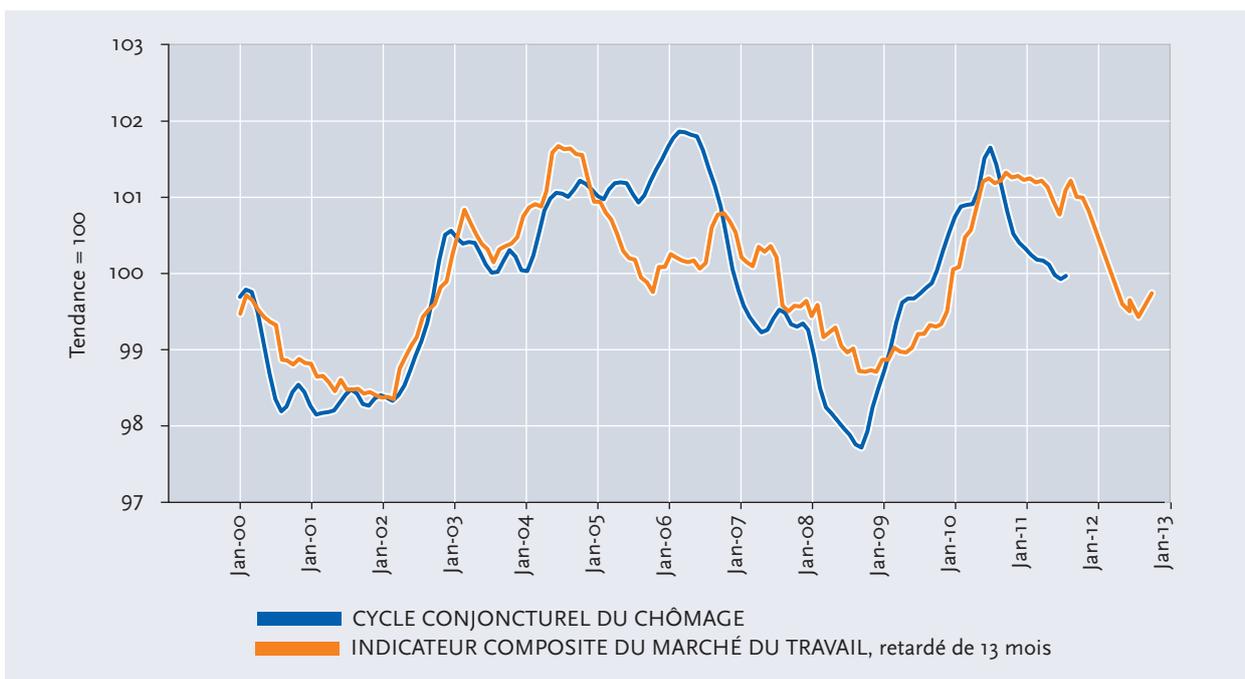
Très peu de changements ont eu lieu depuis la parution du dernier baromètre. Le traitement des dernières données disponibles n'ont fait que déplacer la fin de la courbe conjoncturelle vers la droite et la rehausser légèrement. Par conséquent, les conclusions faites il y a trois mois sont toujours d'actualité.

Le cycle conjoncturel du nombre de demandeurs d'emploi inoccupés est orienté à la baisse depuis maintenant un peu plus d'un an (graphique 25). Cela lui a permis de

rejoindre son niveau de long terme, soit la tendance qui, elle, est toujours orientée à la hausse (cf. graphique 21). L'amélioration conjoncturelle que l'on observe depuis maintenant un an n'arrive donc pas à corriger la tendance structurelle du chômage.

Ces observations rejoignent les projections à moyen terme du modèle HERMREG, présentées dans le dossier de ce baromètre. Le nombre de demandeurs d'emploi devrait encore continuer à augmenter dans les mois à venir, mais avec des taux de croissance de moins en moins importants pour commencer à diminuer à partir de 2013. À ce moment-là seulement, la croissance de la population active serait inférieure à celle de la population active occupée. Celle-ci profiterait en effet de la très bonne tenue de l'emploi intérieur qui s'accroîtrait de 1,0 % par an en moyenne, avec une proportion importante de ces emplois qui iraient directement aux Bruxellois.

GRAPHIQUE 25 : Comparaison de l'indicateur avancé du marché du travail avec la composante conjoncturelle du nombre de DEI en Région de Bruxelles-Capitale



Source : Actiris, BNB - calculs IBSA

¹⁵ Voir glossaire.

3. Dossier : Perspectives économiques régionales 2010-2016¹⁶

3.1. Introduction

Les résultats des dernières perspectives économiques régionales portant sur la période 2010-2016 ont été publiés fin juin 2011¹⁷. Sous la coordination du Bureau fédéral du Plan (BfP), l'Institut Bruxellois de Statistique et d'Analyse (IBSA) collabore depuis six ans avec ses homologues flamand et wallon au développement du modèle HERMREG qui permet d'établir ces projections. Il s'agit d'un modèle multirégional et multisectoriel basé sur une approche macroéconométrique de type «top down». Les projections régionales ainsi obtenues sont totalement cohérentes avec les résultats des perspectives économiques nationales issues du modèle HERMES, présentées par le BfP en mai 2011. Elles intègrent donc les informations connues à cette date¹⁸. La modélisation de HERMREG fait intervenir différents modules, notamment pour les variables démographiques, les agrégats macroéconomiques, ceux du marché du travail ou encore des comptes des revenus des ménages. Les projections reposent sur les données de la comptabilité

régionale publiées par l'Institut des Comptes Nationaux et disponibles pour la période 1995-2009 (2008 pour certaines variables).

Ce dossier présente les principaux résultats des perspectives économiques régionales 2010-2016 en accordant une attention particulière à la Région de Bruxelles-Capitale et en apportant certains éclairages supplémentaires. Avec la possibilité de prendre désormais un peu de recul, les nouvelles projections permettent notamment de mettre en lumière les effets permanents ou non de la crise sur l'activité économique bruxelloise.

La section suivante est consacrée aux évolutions macroéconomiques et sectorielles, au niveau de l'ensemble du Royaume d'abord et de Bruxelles ensuite. Les projections relatives aux comptes des ménages belges et bruxellois sont analysées à la dernière section de ce dossier.

3.2. Évolutions macroéconomiques et sectorielles

• Contexte national

Le scénario de référence retenu au niveau national repose sur une sortie rapide de la période de crise (dès la mi-2009) mais avec une reprise relativement modérée de la croissance de l'économie belge. Après une progression de 2,1 % en 2010 sous l'impulsion de la conjoncture internationale redevenue positive, le PIB national en volume devrait augmenter de 2,2 % en 2011 et 2012, davantage soutenu par le redressement de la demande intérieure (tableau 4). Ce rythme se maintiendrait en moyenne durant la deuxième partie de la période de projection.

En termes de branches d'activité, la production de l'industrie manufacturière en grande partie destinée à l'exportation a profité de la reprise du commerce international en 2010, en particulier du côté des biens intermédiaires (+6,1 %) et d'équipement (+5 %). Pour la même année, les services marchands dans leur ensemble ont enregistré une croissance de la valeur ajoutée nettement moins élevée par rapport aux branches de produits manufacturiers, à l'exception notable du commerce et de l'horeca (+3,2 %). Dans la construction, l'évolution est restée légèrement négative en 2010 (-0,4 %) après une année 2009 déjà difficile.

¹⁶ Le présent dossier a été réalisé par Pierre-François Michiels, expert à l'IBSA.

¹⁷ Le lecteur intéressé trouvera le rapport complet ainsi que les annexes statistiques sur le site de l'IBSA (<http://www.bruxelles.irisnet.be/a-propos-de-la-region/etudes-et-statistiques/publications/perspectives-economiques-regionales-le-projet-hermreg>).

¹⁸ Le Bureau fédéral du Plan a procédé en septembre 2011 à une révision des perspectives nationales dans le cadre des prévisions économiques réalisées pour le budget économique, ce qui devrait modifier les projections régionales à venir.

À la faveur du rebond de la demande intérieure en 2011 et 2012, la croissance de la valeur ajoutée dans les services marchands et la construction se renforcerait alors qu'à l'inverse, les industries manufacturières connaîtraient un ralentissement. Avec des taux moyens proches des 3 % sur la période 2013-2016, ce sont les branches de la santé et de l'action sociale ainsi que des autres services marchands qui contribueraient en grande partie à la croissance du PIB national à moyen terme. Bien que moins dynamique, le secteur du commerce et l'horeca resterait toutefois un contributeur important à l'activité économique du pays. Globalement, le poids des services marchands continuerait à augmenter durant la période de projection, passant de 63 % en 2010 à 64,5 % en 2016 et confirmant ainsi la tendance de fond vers la tertiarisation de l'économie belge.

Sur le plan de l'emploi, le tableau 4 montre que la baisse limitée observée en 2009 a été suivie en 2010 par un retour rapide à une évolution positive des créations d'emplois. Le redressement des embauches dans les services marchands (+46 000 unités) a en effet permis de compenser le déclin structurel continu de l'emploi manufacturier (-20 000). Les branches de la santé et de l'action sociale ainsi que des autres services marchands se montrent à nouveau les plus dynamiques en matière de contribution à la croissance de l'emploi. À moyen terme, celle-ci devrait se maintenir à un rythme annuel de 1 %, si bien que l'emploi total du Royaume progresserait d'environ 48 000 unités par année sur l'ensemble de la période de projection. Le taux d'emploi remonterait de 63,4 % en 2010 à 65,6 % en 2016 tandis que le taux de chômage passerait de 12,6 % à 11 % dans le même intervalle.

TABLEAU 4 : Principaux résultats macroéconomiques de la projection nationale

					Moyennes	
	2009	2010	2011	2012	2010-2016	2013-2016
PIB en volume (croissance en %)	-2,8	2,1	2,2	2,2	2,2	2,2
Indice des prix à la consommation (croissance en %)	-0,1	2,2	3,5	2,0	2,3	2,0
Emploi intérieur total (en milliers) (1)	4 438,0	4 466,7	4 509,6	4 554,7	4 605,6	4 748,3
Emploi intérieur total (croissance en %)	-0,4	0,6	1,0	1,0	1,0	1,0
Chômage, définition BfP (en milliers) (1) (2)	645,7	653,7	646,0	643,1	630,6	596,0
Taux de chômage, définition BfP (1) (2)	12,5	12,6	12,3	12,2	11,9	11,0
Taux d'emploi, définition BfP (1) (2)	63,4	63,4	63,6	64,0	64,4	65,6
Productivité réelle par tête (croissance en %) (3)	-2,7	1,2	1,1	1,0	1,1	1,1
Coût salarial réel par tête (croissance en %) (4)	2,0	-1,4	-0,1	0,8	0,8	1,5

(1) La valeur en fin de période, soit 2016, est présentée dans la colonne 2013-2016.

(2) Cf. glossaire.

(3) Branches d'activité marchande uniquement.

(4) Coût salarial dans les branches d'activité marchande avant déduction des subventions salariales.

Source : HERMREG

• Résultats macroéconomiques pour la Région de Bruxelles-Capitale

Les nouvelles projections régionales s'inscrivent dans le contexte de sortie de crise retenu dans le scénario de référence national caractérisé par un retour à une croissance modérée. Dans ce cadre, les résultats indiquent que Bruxelles aurait légèrement moins profité du rebond conjoncturel international que les deux autres régions, avec une progression de son **PIB en volume** de 1,9 % en 2010, contre 2 % et 2,2 % respectivement au Sud et au Nord du pays (tableau 5). À l'inverse en 2009, la Capitale avait affiché une meilleure résistance au plus fort de la récession, limitant le repli de son PIB à -0,3 %

(-2,8 % à l'échelle du Royaume). Dans les deux cas, ces évolutions s'expliquent par la structure d'activité économique bruxelloise davantage orientée vers le secteur tertiaire et où l'industrie manufacturière ne représente plus qu'environ 5 % de la valeur ajoutée totale. De ce fait, la Région est moins exposée aux chocs qui ont affecté les échanges commerciaux à travers le monde. En parallèle, elle a pu s'appuyer sur les performances particulièrement dynamiques de la branche des autres services marchands qui représente plus d'un quart de la valeur ajoutée bruxelloise.

TABLEAU 5 : Principaux résultats macroéconomiques pour la Région de Bruxelles-Capitale

					Moyennes			
	2009	2010	2011	2012	1996-2002	2003-2009	2010-2016	2013-2016
PIB en volume (1)	-0,3	1,9	2,1	2,3	2,8	1,3	2,1	2,1
Valeur ajoutée brute en volume (1)	-0,5	1,7	1,9	2,3	2,7	1,3	2,1	2,2
Formation brute de capital fixe en volume (1) (2)	-2,8	-1,4	0,3	3,5	3,9	1,6	1,7	2,5
Productivité réelle par tête (branches d'activité marchande) (1)	-0,9	1,3	1,2	1,2	2,0	0,9	1,1	1,0
Coût salarial réel par tête (branches d'activité marchande) (1) (3)	1,6	-2,6	-0,7	0,5	1,5	-0,3	0,4	1,4
Emploi intérieur								
<i>Emploi intérieur total (en milliers) (4)</i>	674,2	677,5	682,5	689,3	631,1	663,7	697,3	718,5
<i>Différence (en milliers)</i>	1,2	3,3	5,0	6,8	5,5	3,4	6,3	7,3
<i>Variation (en %)</i>	0,2	0,5	0,7	1,0	0,9	0,5	0,9	1,0
Taux d'emploi, définition BfP (4) (5)	58,6	58,2	58,1	58,2	57,3	59,3	58,6	59,3
Chômage								
<i>Chômage, définition BfP (en milliers) (4) (5)</i>	109,3	115,8	117,9	119,1	88,7	105,2	118,2	117,5
<i>Demandeurs d'emploi (en milliers) (4)</i>	99,3	106,3	108,6	109,8	74,7	92,9	108,5	107,0
<i>Taux de chômage, définition BfP (4) (5)</i>	20,5	21,2	21,2	21,1	19,8	20,6	20,6	19,5
<i>Taux de chômage, hors chômeurs âgés (4)</i>	19,0	19,8	19,9	19,7	17,2	18,6	19,2	18,1

(1) Taux de croissance en %.

(2) Hors investissement résidentiel.

(3) Coût salarial net de subventions salariales.

(4) La valeur en fin de période, soit 2016, est présentée dans la colonne 2013-2016.

(5) Cf. glossaire.

Source : HERMREG

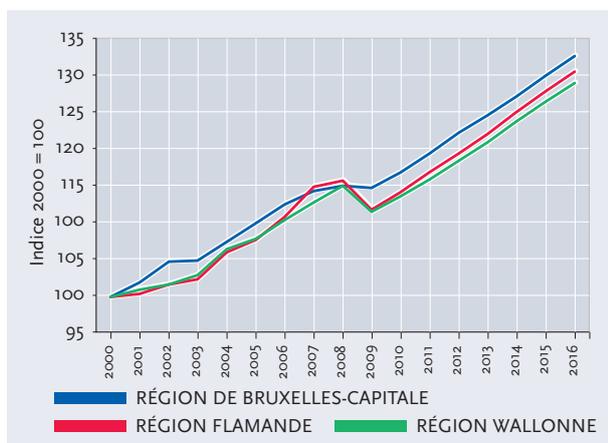
La trajectoire de croissance des PIB régionaux, représentée en indice à partir de l'année 2000 au graphique 26, révèle que même si la reprise a été légèrement moins marquée à Bruxelles, la Région s'en sort toutefois bien si l'on considère l'ensemble de l'épisode de la crise économique. Elle est en effet la seule des trois Entités à avoir dépassé dès 2010 son niveau d'avant la récession. Cependant, le graphique 27 montre également que l'impact de la crise serait permanent en termes de niveau du PIB, tant pour la Capitale que pour les deux autres régions. Puisque les rythmes moyens de croissance d'après crise sont pratiquement identiques à ceux de la décennie précédente, le déficit de richesse ne pourrait pas être rattrapé.

En 2011 et 2012, le renforcement de la demande intérieure profiterait aux activités de services présentes en masse dans la Capitale et permettrait ainsi au PIB bruxellois de renouer avec des taux de croissance plus élevés que ceux observés en 2010. À moyen terme, la contribution des différentes composantes des PIB régionaux s'équilibrerait et chaque région retrouverait un rythme de croissance réelle proche de son évolution tendancielle. Entre 2013 et 2016, Bruxelles enregistrerait une progression de 2,1 % par an en moyenne, soit un différentiel de 0,1 % par rapport à la Flandre.

Comme pour le PIB, la contraction des **investissements** des entreprises en 2009 aurait été moins marquée à Bruxelles (-2,8 %) que dans le reste du pays (-6,4 %), en partie en raison de la baisse déjà observée en 2008 (tableau 5). La reprise des investissements dans la Capitale se ferait ensuite attendre puisque la croissance resterait négative en 2010 (-1,4 %, soit une valeur proche de la moyenne nationale) et à peine positive en 2011 (+0,3 % seulement alors que le Royaume enregistrerait déjà une progression de 4 %). Ce n'est qu'en deuxième partie de projection que les entreprises bruxelloises retrouveraient une croissance soutenue de leur formation brute de capital fixe atteignant 2,5 % par an en moyenne entre 2013 et 2016 (soit seulement 0,1 point de pourcentage de moins qu'au niveau belge).

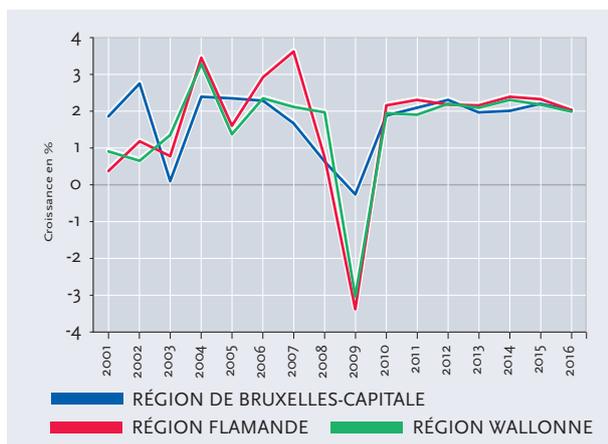
Dans la mesure où Bruxelles pâtit d'un niveau de chômage structurel élevé, il est intéressant de voir si ses performances de croissance projetées à moyen terme s'accompagneraient de la **création d'emplois** supplémentaires, même si une partie seulement de ceux-ci bénéficieraient aux résidents bruxellois. En raison d'une récession moins prononcée que dans le reste du pays et grâce aux diverses mesures anti-crise, notamment en matière de chômage temporaire, l'impact du ralentisse-

GRAPHIQUE 26 : Évolution des PIB régionaux en volume (indice, 2000 = 100)



Source : HERMREG

GRAPHIQUE 27 : Évolution des PIB régionaux en volume (croissance en %)



Source : HERMREG

ment économique sur le marché du travail dans la Capitale s'est révélé relativement limité, comme on peut le voir au tableau 5. Bruxelles est ainsi la seule région à avoir enregistré une croissance (très légèrement) positive du nombre de personnes occupées en 2009. En pratique, la réduction du nombre d'heures prestées a permis d'absorber une grande partie du choc conjoncturel. La productivité réelle par tête a dès lors joué le rôle de variable d'ajustement, accusant une baisse de près de 1 % dans les branches marchandes en 2009. Dès 2010, les gains de productivité redeviendraient positifs à la suite de la reprise de l'activité économique et d'une légère progression du marché du travail qui réagit avec un certain retard aux évolutions de l'activité économique. À moyen terme, le contenu de la croissance de l'économie bruxelloise se répartirait de façon équilibrée entre l'augmentation soutenue de l'emploi intérieur (+1 % entre 2013 et 2016) et les gains de productivité (+1 % dans les branches marchandes durant la même période). Concrètement, cela signifie que la Capitale créerait en moyenne près de 7 300 emplois nets par

année, soit un total d'un peu plus de 29 000 personnes supplémentaires au travail de 2013 à 2016. Dans une perspective historique, la croissance de la productivité dans les activités marchandes à Bruxelles sur l'ensemble de la période de projection se situerait nettement en deçà par rapport aux années 1996 à 2002, caractérisées par une forte progression du PIB, où elle atteignait 2 % par an en moyenne.

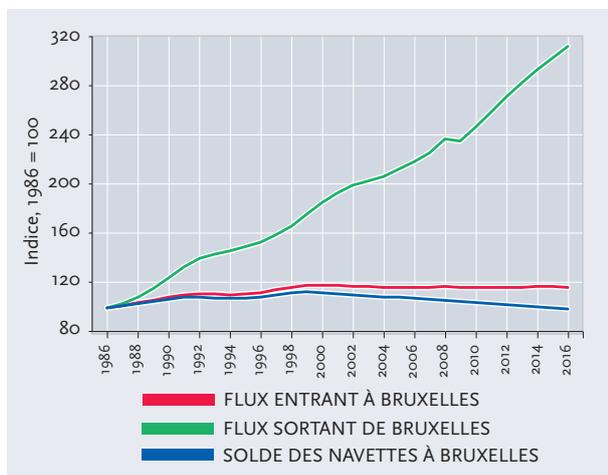
Toutefois en parallèle, l'évolution du **coût du travail** serait plus favorable dans la Capitale comparée à la moyenne nationale, impliquant une amélioration relative de la compétitivité de la Région. En 2010 et 2011, Bruxelles enregistrerait ainsi une baisse du coût salarial réel par tête dans les branches d'activité marchande sensiblement plus marquée qu'au niveau de l'ensemble du pays. La tendance repartirait à la hausse dès 2012 mais la Région conserverait un léger écart en sa faveur (+1,4 % par an en moyenne sur la période 2013-2016, contre 1,5 % pour le Royaume).

Après avoir examiné les résultats relatifs à la demande de travail régionale, il faut envisager les déterminants de l'offre de main-d'œuvre à Bruxelles afin de connaître les perspectives de chômage à moyen terme. Sur ce plan, la Région doit faire face à un **défi démographique** majeur puisque, selon le scénario retenu, sa population d'âge actif (15-64 ans) croîtrait six fois plus rapidement qu'en Flandre sur l'ensemble de la période de projection (+1,8 % par an en moyenne contre +0,3 %). Si l'on prend en compte les comportements d'entrée et de sortie sur le marché du travail, l'évolution de la population active dans la Capitale (également +1,8 % entre 2010 et 2016) resterait encore trois fois plus rapide par rapport au Nord et au Sud du pays. Dès lors, la hausse soutenue de l'emploi intérieur projetée pour Bruxelles (+0,9 % sur la même période) ne suffirait pas à absorber l'accroissement de sa population active et s'accompagnerait d'une augmentation du chômage, d'autant qu'une fraction seulement des nouveaux emplois créés profiteraient aux habitants de la Région.

Toutefois, les graphiques 28 et 29 montrent que l'évolution des **flux de navettes** interrégionales à moyen terme devrait compenser en partie ce mouvement et bénéficier à l'emploi des résidents bruxellois. En effet, le nombre de navetteurs quittant Bruxelles pour aller travailler dans les régions voisines progresserait de 26,4 % à l'horizon 2016, ce qui représente plus de 15 000 migrations quotidiennes supplémentaires. En revanche, le flux de navettes entrant dans la Capitale prolongerait la tendance quasiment stable observée au cours des dernières années, enregistrant une augmentation cumulée de seulement 1 237 unités entre 2010 et 2016 (+0,4 %). Cette stabilité masquerait deux mouvements qui s'opposent depuis deux ou trois ans et se confirmeraient en projection : une hausse des entrées de travailleurs wallons sur le territoire bruxellois qui compenserait à peine la baisse

du nombre de travailleurs en provenance de Flandre. Au final, les entrées nettes des navetteurs vers la Région se réduiraient d'environ 14 000 unités au cours de la période de projection, rendant autant d'emplois disponibles pour les résidents bruxellois. En conséquence, la part des emplois localisés dans la Capitale et occupés par des personnes qui y habitent augmenterait à moyen terme, confirmant le retournement intervenu en 2000. Cette part passerait ainsi de 46,3 % en 1999 à 53,4 % en 2016. Le **taux d'emploi** au sein de la Région se renforcerait également quelque peu pour atteindre 59,3 % en fin de projection, venant de 58,2 % en 2010 (tableau 5). Malgré cette amélioration, Bruxelles resterait néanmoins nettement en deçà de la valeur nationale (65,6 %).

GRAPHIQUE 28 : Évolution des flux de navettes à Bruxelles (indice, 1986 = 100)

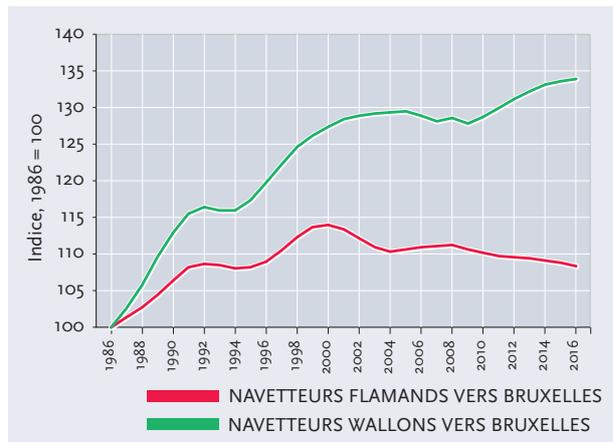


Source : HERMREG

• Résultats sectoriels pour la Région de Bruxelles-Capitale

La structure d'activité de l'économie bruxelloise a connu d'importantes mutations au cours des dernières décennies. Elle se caractérise notamment par une spécialisation importante et croissante dans le secteur tertiaire, en particulier dans les services marchands dont la part dans la valeur ajoutée régionale passerait de 63,1 % en 1980 à 73,2 % en 2016 (de 50 % à 61,3 % en Flandre sur la même période). Corollairement, le poids de l'industrie manufacturière déjà très faible à Bruxelles diminuerait encore de moitié, passant de 9,7 % à 4,6 % entre 1980 et 2016 (de 19,2 % à 18,8 % pour la Région flamande). La tendance à la désindustrialisation semble toutefois s'être ralentie progressivement en termes de valeur ajoutée dans le courant des années 2000 même si les projections révèlent que la chute de l'emploi industriel se poursuivrait selon son rythme historique (près de 50 000 travailleurs en moins entre 1985 et 2016).

GRAPHIQUE 29 : Évolution des flux de navettes entrantes à Bruxelles (indice, 1986 = 100)



Source : HERMREG

La combinaison des évolutions projetées de la demande et de l'offre de travail ainsi que de la mobilité interrégionale permet ensuite de déterminer les perspectives de **chômage** à moyen terme sur le territoire bruxellois. Après la hausse importante intervenue en 2009 en raison de la crise, la croissance du nombre de chômeurs (définition BfP) resterait positive entre 2010 et 2012 mais décélérerait progressivement (tableau 5). À partir de 2013, le chômage se stabiliserait quasiment et diminuerait même de 1,3 % en 2016. Toutefois, les résultats révèlent un impact à long terme de la crise sur le niveau de chômage puisqu'en fin de projection, le nombre de chômeurs atteindrait 117 500 unités, soit près de 15 000 personnes supplémentaires par rapport à 2008, c'est-à-dire avant la récession. Le taux de chômage (définition BfP) passerait, lui, de 21,2 % à 19,5 % entre 2010 et 2016, retrouvant presque son niveau de 2008.

Ces spécificités et changements constatés au niveau de la structure d'activité expliquent en partie les performances économiques passées de la Région et leur évolution à moyen terme. La transition vers une économie de plus en plus orientée vers les services a permis à la Capitale de connaître une croissance élevée de son PIB, notamment durant les années fastes de 1996 à 2002. À cette époque, les branches du transport et des communications ainsi que du crédit et des assurances constituaient les principaux moteurs de la croissance à Bruxelles. Même si ces secteurs continueraient à enregistrer de bons résultats d'ici 2016 (progression moyenne de leur valeur ajoutée légèrement supérieure à 2 % en projection), ils ne joueraient plus le rôle de principal moteur de la croissance régionale durant la période de projection, laissant ainsi le relais à d'autres branches d'activité.

C'est le cas en particulier des **autres services marchands** qui se sont révélés particulièrement dynamiques ces dernières années dans la Capitale, affichant même une croissance positive en 2009 dans le contexte de la crise, contrairement au reste du pays (tableau 7). Représentant plus d'un quart de la valeur ajoutée et de l'emploi bruxellois, cette branche très hétérogène qui regroupe entre autres les services aux entreprises et aux personnes contribuerait massivement à la croissance régionale durant la période de projection. Après un léger ralentissement en 2010 et 2011, l'activité de ce secteur enregistrerait une progression de 2,8 % par an en moyenne entre 2013 et 2016. Au niveau de l'emploi, cela se traduirait par plus de 34 000 embauches supplémentaires sur l'ensemble de la projection. À moyen terme en effet, la poursuite de la tertiarisation de l'économie devrait renforcer la demande de toute une série de prestations de services dans le chef des entreprises et donc bénéficier

aux nombreuses activités reprises dans ce secteur très dynamique des services aux entreprises¹⁹. De leur côté, les services destinés aux personnes devraient profiter de l'accroissement escompté de la population de la Région et de l'augmentation des besoins qui l'accompagne.

Dopée également par l'évolution démographique bruxelloise, la branche de la **santé** et de l'**action sociale** afficherait aussi de bonnes performances en projection, comme on peut l'observer au tableau 7. Ce secteur, peu concerné par les fluctuations du commerce international, enregistrerait une croissance robuste de sa valeur ajoutée, atteignant 2,6 % en moyenne annuelle sur l'ensemble de la période de projection. De même, la croissance de l'emploi y serait particulièrement vigoureuse (+2,1 % par an entre 2010 et 2016 avec toutefois un léger fléchissement en fin de période), ce qui représenterait une augmentation cumulée de près de 8 000 travailleurs nouvellement occupés.

Focus : les professions libérales à Bruxelles

Les statistiques de l'INASTI²⁰ relatives aux travailleurs assujettis au statut social des indépendants offrent un éclairage différent sur l'activité économique. L'évolution des professions libérales en particulier permet d'illustrer le dynamisme observé en Région bruxelloise de certaines prestations de services à destination des entreprises ainsi que de certaines activités dans le domaine de la santé.

C'est le cas notamment dans les professions diverses à caractère intellectuel (conseillers, spécialistes et experts en matière de finance, d'assurance, de communication, d'informatique, d'environnement, d'interventions socio-économiques, etc.) qui ont connu un essor important au cours des dernières années, comme on peut le constater au tableau 6. À Bruxelles, le nombre d'indépendants actifs dans cette catégorie des professions intellectuelles a bondi de 71,1 % entre 2005 et 2009 (+60 % au niveau national). À titre de comparaison, le nombre total d'assujettis au statut social des indépendants établis dans la Capitale a augmenté de «seulement» 15,5 % sur la même période. La Région, en tant que centre d'activités tertiaires au niveau national et international, se démarque également par la concentration élevée de ces professions diverses à caractère intellectuel sur son territoire. Leur part dans le nombre total d'indépendants atteignait ainsi 7,3 % en 2009, contre 4,4 % pour l'en-

semble du Royaume. Globalement, la proportion des professionnels libéraux s'élevait à 33,9 % à Bruxelles et à 24,5 % pour la Belgique.

D'autres activités libérales ont d'ailleurs aussi enregistré de bonnes performances comme celles regroupées dans la catégorie des lettres (+13,6 % à Bruxelles de 2005 à 2009). On y retrouve notamment toute une série de professions proposant des services aux entreprises (traducteurs, interprètes, publicistes, etc.). Dans le domaine de la santé cette fois, le secteur paramédical (psychologues, infirmiers, accoucheuses, thérapeutes, masseurs, etc.) s'est particulièrement mis en évidence avec une progression du nombre de travailleurs indépendants de 11,7 % entre 2005 et 2009.

En revanche, certaines activités libérales plus traditionnelles installées dans la Capitale ont enregistré sur cette période des taux de croissance moins élevés (+4,2 % pour les avocats, +2,6 % pour les architectes), légèrement négatifs (-0,9 % pour les professions de l'immobilier et du chiffre qui regroupent les géomètres, les ingénieurs, les comptables, les experts, etc.), voire en forte diminution comme dans certaines professions de la santé (-8,5 % pour les médecins et les chirurgiens, -23,5 % pour les pharmaciens).

¹⁹ Les services aux entreprises regroupent notamment les activités juridiques, comptables, de conseil et de gestion, d'architecture et d'ingénierie ainsi que la publicité, la sélection et la fourniture de personnel (e.g. l'intérim), la sécurité, le nettoyage, les services de secrétariats et de traduction, les centres d'appel, etc.

²⁰ Institut national d'assurances sociales pour travailleurs indépendants.

TABLEAU 6 : Nombre de travailleurs assujettis au statut social des indépendants (1)

	Région de Bruxelles-Capitale				Royaume			
	2005	2009	Croissance 2005-2009 (%)	Part 2009 (%)	2005	2009	Croissance 2005-2009 (%)	Part 2009 (%)
Professions libérales, dont notamment	23 686	28 546	20,5	33,9	183 719	226 735	23,4	24,5
<i>Médecins, chirurgiens</i>	3 646	3 337	-8,5	4,0	28 493	27 572	-3,2	3,0
<i>Dentistes</i>	819	788	-3,8	0,9	7 258	7 112	-2,0	0,8
<i>Pharmaciens</i>	409	313	-23,5	0,4	4 332	3 808	-12,1	0,4
<i>Vétérinaires</i>	185	167	-9,7	0,2	4 035	4 214	4,4	0,5
<i>Paramédical</i>	2 666	2 979	11,7	3,5	35 319	41 774	18,3	4,5
<i>Lettres</i>	1 241	1 410	13,6	1,7	5 755	7 354	27,8	0,8
<i>Avocats</i>	3 276	3 412	4,2	4,1	14 925	15 964	7,0	1,7
<i>Professions de l'immobilier et du chiffre</i>	1 138	1 128	-0,9	1,3	10 548	10 703	1,5	1,2
<i>Architectes</i>	2 213	2 270	2,6	2,7	14 029	15 254	8,7	1,6
<i>Professions intellectuelles diverses</i>	3 612	6 181	71,1	7,3	25 434	40 799	60,4	4,4
Total des assujettis INASTI	72 886	84 176	15,5	100	860 800	925 946	7,6	100,0

(1) À savoir, les indépendants en personnes physiques, les aidants et les administrateurs de société.

Source : INASTI

La branche du **commerce** et de l'**horeca** – en perte de vitesse continue depuis les années 1980 et fortement touchée par la crise en 2009 – renouerait avec une croissance positive de 2,1 % par an en moyenne entre 2010 et 2016 (tableau 7). Cette reprise constituerait une véritable renaissance de ce secteur traditionnellement important pour Bruxelles. Malgré un bilan mitigé en termes de création d'emploi (seulement 955 travailleurs supplémentaires sur l'ensemble de la période de projection), le commerce et l'horeca représenteraient encore tout de même près de 15 % de l'emploi de la Capitale à l'horizon 2016. À moyen terme, le commerce devrait également profiter du rebond conjoncturel ainsi que de la croissance démographique bruxelloise.

Malgré une tendance structurelle lourde vers la désindustrialisation (surtout au niveau de l'emploi), Bruxelles peut encore compter sur des activités industrielles qui continuent à créer de la valeur ajoutée. De façon générale, ces activités sont fortement orientées vers les exportations, ce qui les expose en première ligne aux fluctuations à la hausse ou à la baisse des échanges com-

merciaux internationaux. La branche la plus dynamique dans la production manufacturière serait de loin celle des **biens d'équipement** qui, sur le territoire de la Capitale, concerne principalement la construction automobile. Après une année 2009 difficile (chute de la valeur ajoutée de plus de 12 % en volume), on constate au tableau 7 que le secteur profiterait dès 2010 du rebond conjoncturel de l'économie mondiale pour atteindre une croissance annuelle moyenne de 3,2 % en première partie de projection. Le succès commercial des modèles de voiture produits par l'usine Audi localisée à Forest n'est certainement pas étranger à ces bonnes performances. La progression de la valeur ajoutée de l'ensemble du secteur des biens d'équipement devrait toutefois s'amenuiser à moyen terme (+1,2 % entre 2013 et 2016). De son côté, la production de **biens de consommation** – la plus grande branche manufacturière à Bruxelles – a subi de plein fouet la récession de 2009. À partir de 2011, le secteur renouerait avec une croissance certes très modeste (+0,5 % en moyenne de 2013 à 2016) mais qui marquerait un retournement de tendance après la baisse enregistrée depuis le début des années 2000.

TABLEAU 7 : Principaux résultats sectoriels pour la Région de Bruxelles-Capitale

	Croissance VA (%)			Croissance VA Moyennes (%)		Part dans la VA (%)	Part dans l'emploi (%)	Variation de l'emploi (nombre)
	2009	2010	2011	2010-2016	2013-2016	2016	2016	2010-2016
1. Agriculture	2,6	-1,4	0,4	0,5	1,1	0,0	0,1	24
2. Énergie	0,8	3,1	2,8	2,2	1,9	4,8	1,0	275
3. Industries manufacturières	-6,9	2,3	0,9	0,9	0,2	4,6	3,3	-4 184
a. Biens intermédiaires	-1,4	6,8	0,4	0,8	-1,0	1,4	0,8	-1 494
b. Biens d'équipement	-12,4	5,0	2,1	2,1	1,2	1,3	1,0	-1 193
c. Biens de consommation	-7,3	-3,1	0,5	0,2	0,5	1,8	1,4	-1 498
4. Construction	-1,6	-0,4	3,2	1,0	0,7	1,9	2,8	202
5. Services marchands	-0,7	1,9	2,3	2,4	2,5	73,2	68,2	42 204
a. Transports et communication	-4,0	0,3	-0,1	2,0	3,0	10,0	6,4	-1 119
b. Commerce et horeca	-7,4	2,9	1,9	2,1	1,8	10,6	14,1	955
c. Crédit et assurances	0,3	1,8	3,2	2,1	1,9	19,2	8,5	378
d. Santé et action sociale	1,1	1,1	4,5	2,6	2,8	4,6	9,8	7 897
e. Autres services marchands	2,4	2,1	2,1	2,6	2,8	28,7	29,3	34 094
6. Services non-marchands	1,9	1,0	0,6	1,4	1,6	15,4	24,7	2 418
a. Administration publique et éducation	1,9	1,0	0,7	1,5	1,7	15,3	24,1	6 458
b. Services domestiques	1,6	-3,0	-7,6	-9,6	-12,1	0,1	0,6	-4 041
7. Total	-0,5	1,7	1,9	2,1	2,2	100,0	100,0	40 941

Source : HERMREG

Enfin, la branche des **biens intermédiaires** afficherait de bonnes performances en première partie de projection mais la croissance de la valeur ajoutée du secteur se dégraderait nettement par la suite (-1 % par an entre 2013 et 2016). Globalement, l'industrie manufacturière aurait plutôt bien réagi dans l'immédiat après-crise mais stagnerait ensuite avec une croissance annuelle moyenne de seulement 0,2 % à moyen terme. Quant à l'emploi manufacturier bruxellois, il se réduirait encore de plus de 4 000 unités sur l'ensemble de la période de projection.

En définitive, on retiendra que la **diversification des relais de croissance** constitue plutôt un élément positif en faveur d'une croissance économique plus durable et plus équilibrée à Bruxelles. Le dynamisme affiché par les

services aux entreprises devrait permettre de consolider la position historique de la Région en tant que pôle financier et de services, centre de décisions et d'affaires, capitale nationale et internationale. En parallèle, le développement du commerce et des services aux personnes, secteurs caractérisés par un ancrage local fort et l'utilisation d'une main-d'œuvre moins qualifiée, pourrait offrir une réponse au défi démographique de la Capitale, tant au niveau de la création d'emplois pour les habitants qui y résident que de la satisfaction des besoins liés à une population en forte croissance. Afin de bénéficier de ces opportunités, la Région de Bruxelles-Capitale devra néanmoins résoudre certains problèmes structurels qui entravent le bon fonctionnement de son marché du travail, notamment en termes d'inadéquation entre l'offre et la demande de travail.

3.3. Comptes de revenus des ménages

Les perspectives économiques régionales intègrent depuis 2010 la ventilation d'une série d'agrégats relatifs aux comptes de revenus des ménages selon la région de leur lieu de domicile. Les variables projetées (pour la plupart à partir de 2009) sont exprimées à prix courants et concernent deux volets principaux. Premièrement, le

compte d'affectation des revenus primaires qui enregistre les revenus des résidents d'une région résultant directement de l'activité économique²¹. Deuxièmement, le compte de distribution secondaire du revenu qui reprend les transferts courants entre les ménages et les autres agents économiques (principalement l'État)²².

• Contexte national

La récession économique a entraîné une dégradation du solde des revenus primaires des ménages belges en 2009 (-1,3 %). En effet, si les rémunérations des salariés ont relativement bien résisté à la crise dans la lignée de l'emploi, l'excédent d'exploitation et le revenu mixte des indépendants et surtout les revenus nets de la propriété ont de leur côté fortement chuté. Toutefois, les ménages ont pu compter sur une croissance nominale du revenu disponible légèrement positive en 2009 (+1,1 %), grâce aux effets stabilisateurs des mécanismes de transferts et de solidarité qui le rendent généralement moins sensible aux aléas conjoncturels. Les prestations de sécurité sociale en espèces ont ainsi augmenté de 7,3 %, poussées en particulier par la hausse importante des dépenses de chômage (+19,4 %). En 2010 et 2011, le revenu disponible se redresserait, avec des taux de croissance nominale de respectivement 2,1 % et 4,1 %.

Dans une perspective historique, les projections indiquent que la progression du revenu disponible au niveau national aurait tendance à s'accélérer à moyen terme. Elle passerait de 2,8 % en moyenne annuelle entre 1996 et 2002 à 3,3 % sur la période 2003-2009 et enfin à 3,7 % pour les années 2010 à 2016. La croissance plus soutenue des revenus primaires en projection (+4 %) expliquerait en partie cette accélération. Du côté de l'ensemble des prestations sociales, l'évolution projetée entre 2010 et 2016 (+4,2 %) serait pratiquement stable par rapport à la période précédente mais les prestations de sécurité sociale en espèces augmenteraient moins vite en raison notamment du ralentissement progressif des dépenses liées au chômage après la crise. Enfin, la forte croissance des impôts courants sur les revenus des particuliers sur l'ensemble de la période de projection atténuerait quelque peu l'accélération attendue pour le revenu disponible.

• Résultats pour la Région de Bruxelles-Capitale

La croissance projetée du revenu disponible des ménages bruxellois serait sensiblement plus rapide que la moyenne nationale. Elle atteindrait 4,3 % par an entre 2010 et 2016 (tableau 8), contre 3,7 % à l'échelle du Royaume. La forte croissance des revenus primaires à Bruxelles expliquerait l'essentiel de cette performance. En effet, les rémunérations des travailleurs de la Capitale auraient déjà bien résisté à l'épisode de la crise en 2009, parvenant à maintenir une progression pratiquement deux fois plus élevée qu'au niveau national. Cette meilleure résistance trouverait en partie son origine dans la hausse limitée du nombre de chômeurs bruxellois traditionnellement moins affecté par les chocs conjoncturels²³. À moyen terme, la

Région verrait l'évolution de sa masse salariale s'accélérer encore pour atteindre 5,6 % en moyenne annuelle sur la période 2013-2016, soit un différentiel de 0,9 point de pourcentage par rapport à l'ensemble du Royaume. Étant donné que la croissance des salaires par tête à Bruxelles est moins élevée que dans le reste du pays, cet écart proviendrait essentiellement d'une augmentation plus importante du nombre de salariés sur le territoire de la Région. Selon la même logique, les travailleurs indépendants bruxellois bénéficieraient d'un accroissement de leurs effectifs qui se traduirait également par une nette hausse de leurs revenus tout au long de la période de projection (+4,7 % par an en moyenne).

²¹ Il s'agit des rémunérations des salariés, du revenu mixte des indépendants, de l'excédent d'exploitation et des revenus nets de la propriété.

²² Il s'agit notamment des prestations sociales en espèces (chômage, prépensions, pensions du secteur privé, allocations familiales, indemnités de maladie-invalidité, etc.), des prestations d'assistance sociale (revenus d'intégration, allocations aux personnes handicapées, etc.), des prestations d'assurance sociale directes d'employeurs (pensions du secteur public essentiellement) ainsi que des impôts courants et des cotisations sociales.

²³ La structure d'activité de l'économie bruxelloise ainsi que le niveau déjà élevé du taux de chômage dans la Capitale expliquent pourquoi le nombre de chômeurs se révèle généralement moins sensible aux variations de la conjoncture que dans le reste du pays.

TABLEAU 8 : Comptes de revenus des ménages pour la Région de Bruxelles-Capitale

	Croissance (en %)				Croissance Moyennes (en %)			Part (en %)
	2009	2010	2011	2012	2003-2009	2010-2016	2013-2016	2016
1. Compte d'affectation des revenus primaires								
<i>Excédent d'exploitation (B.2n) et revenu mixte (B.3n)</i>	-2,7	3,6	4,4	4,2	2,4	4,0	4,0	16,0
<i>Rémunérations des salariés (D.1)</i>	2,4	1,7	4,6	4,8	3,6	4,8	5,6	93,2
<i>Revenus nets de la propriété (D.4)</i>	-12,8	6,5	7,0	5,7	-0,3	4,8	3,6	14,8
2. Solde des revenus primaires (B.5n)	-0,4	2,5	4,9	4,8	2,9	4,7	5,2	124,0
3. Compte de distribution secondaire du revenu								
a. RESSOURCES								
<i>Prestations de sécurité sociale en espèces (D.621)</i>	5,8	3,2	4,5	4,3	3,7	4,0	4,0	21,0
<i>Prestations d'assurance sociale de régimes privés (D.622)</i>	7,8	3,3	4,4	4,9	2,1	4,8	5,3	3,5
<i>Prestations d'assurance sociale directes d'employeurs (D.623)</i>	6,5	5,2	-2,4	2,6	1,4	3,1	4,1	4,7
<i>Prestations d'assistance sociale en espèces (D.624)</i>	7,6	7,3	5,4	5,1	9,8	4,7	3,7	3,4
b. EMPLOIS								
<i>Impôts courants sur le revenu, le patrimoine... (D.5)</i>	-3,5	5,0	5,1	5,0	1,5	5,8	6,3	21,8
<i>Cotisations sociales (D.61)</i>	1,3	1,6	4,2	4,6	3,0	4,6	5,5	33,8
<i>Solde des autres transferts courants (D.7)</i>	0,0	-2,6	-5,4	3,7	-4,3	0,3	1,5	1,1
4. Revenu disponible (B.6n)	1,9	2,8	4,7	4,7	3,5	4,3	4,5	100,0

Source : HERMREG

Au tableau 8, les résultats du modèle HERMREG relatifs au compte de distribution secondaire du revenu des ménages indiquent par ailleurs que le montant total des prestations sociales destinées aux résidents de la Capitale progresserait moins vite que dans les régions voisines (+4 % entre 2010 et 2016, contre +4,2 % au Nord et +4,3 % au Sud du pays). Cette évolution masque en fait une situation plus contrastée en fonction des différentes catégories de dépenses considérées. D'un côté, la part de Bruxelles dans le total national est proportionnellement élevée et se renforcerait en cours de projection pour certaines prestations comme les dépenses de chômage, le revenu d'insertion, le revenu garanti aux personnes âgées ainsi que les allocations familiales. Dans le cas particulier des dépenses de chômage, la Région était parvenue à limiter les dégâts en 2009 (+9,1 %) en comparaison du bond spectaculaire de plus de 19 % enregistré au niveau belge. Cependant, sur l'ensemble de la période de projection, les allocations versées aux chômeurs bruxellois augmenteraient plus vite que la moyenne nationale (respectivement +3,8 % et +1 %). D'un autre côté en revanche, la part bruxelloise

est relativement faible et serait orientée à la baisse pour d'autres transferts importants tels que les prépensions et les pensions. En ligne avec la hausse marquée des revenus primaires, le montant des impôts et des cotisations sociales supporté par les ménages de la Capitale suivrait également un rythme de croissance élevé, supérieur au taux national. Entre 2010 et 2016, les prélèvements fiscaux et parafiscaux à Bruxelles progresseraient de 5,8 % et 4,6 % en moyenne annuelle.

Les écarts de croissance entre la Région et le reste du pays qui découlent des projections impliquent que la structure du compte des ménages évoluerait différemment à Bruxelles en comparaison du Royaume. Historiquement, la part de la masse salariale dans le revenu disponible est plus faible à Bruxelles mais elle se renforcerait au cours de la période de projection pour atteindre 93,2 % en 2016. Le poids des prestations de sécurité sociale en espèces (comprenant notamment les dépenses liées au chômage et aux pensions des salariés et des indépendants) ainsi que des prestations d'assurance sociale directes d'employeurs (composées essen-

tiellement des pensions des fonctionnaires) est également inférieur à Bruxelles par rapport à la valeur nationale. Cependant, la Région enregistrerait une diminution de la part de ces prestations dans la formation de son revenu disponible alors qu'au niveau natio-

nal, leur poids se renforcerait. Quant aux prestations d'assistance sociale en espèces (et en particulier les dépenses liées au revenu d'insertion), elles pèsent davantage dans le revenu disponible à Bruxelles comparativement à l'ensemble du pays.

• Revenus par tête

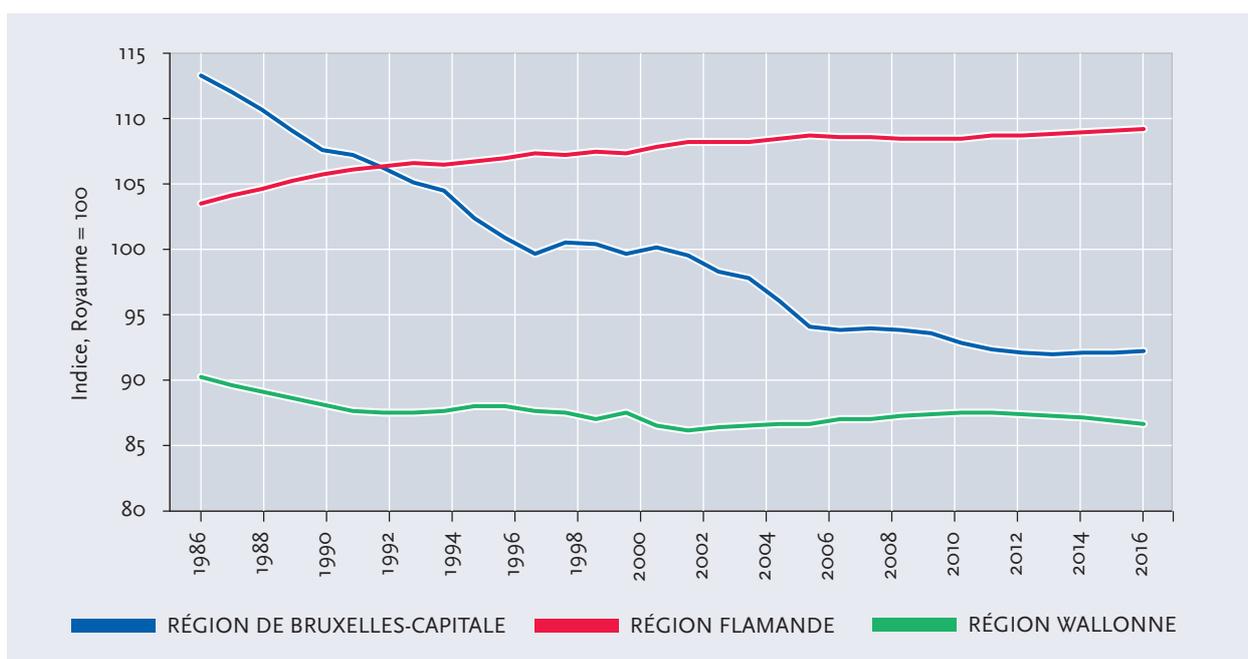
Les résultats présentés ci-dessus montrent que le solde des revenus primaires et le revenu disponible des ménages bruxellois évolueraient plus rapidement en projection que la moyenne nationale. Cependant, pour obtenir un indicateur plus pertinent et individualisé du niveau de vie des ménages de la Région sur le plan économique, il est nécessaire de rapporter ces agrégats à la population qui y réside. En prenant en compte la forte poussée démographique dans la Capitale, le surplus de croissance constaté au niveau de la base imposable serait totalement compensé par l'augmentation du nombre d'habitants. La croissance annuelle moyenne des revenus primaires par tête entre 2010 et 2016 ne serait ainsi plus que de 2,9 % à Bruxelles, contre 3,2 % en Flandre et 3 % en Wallonie. On note toutefois que la situation des ménages bruxellois se serait améliorée de 1,4 point de pourcentage par rapport à la période 2003-2009. En termes de revenu disponible par habitant, la Région enregistrerait également une évolution plus faible que ses voisines (+2,6 % par an entre 2010 et 2016, contre environ +3 % au Nord et au Sud du pays).

Les graphiques 30 et 31 montrent que ces performances s'inscrivent dans une perspective historique caractérisée par un appauvrissement continu de Bruxelles depuis le

milieu des années 1980, en termes relatifs par rapport aux autres régions. Les projections confirment cette tendance structurelle baissière. À l'horizon 2016, le ménage bruxellois moyen pourrait compter sur un revenu disponible de 20 839 euros, se rapprochant progressivement du niveau wallon (20 346 euros) et creusant l'écart avec le niveau flamand (23 939 euros).

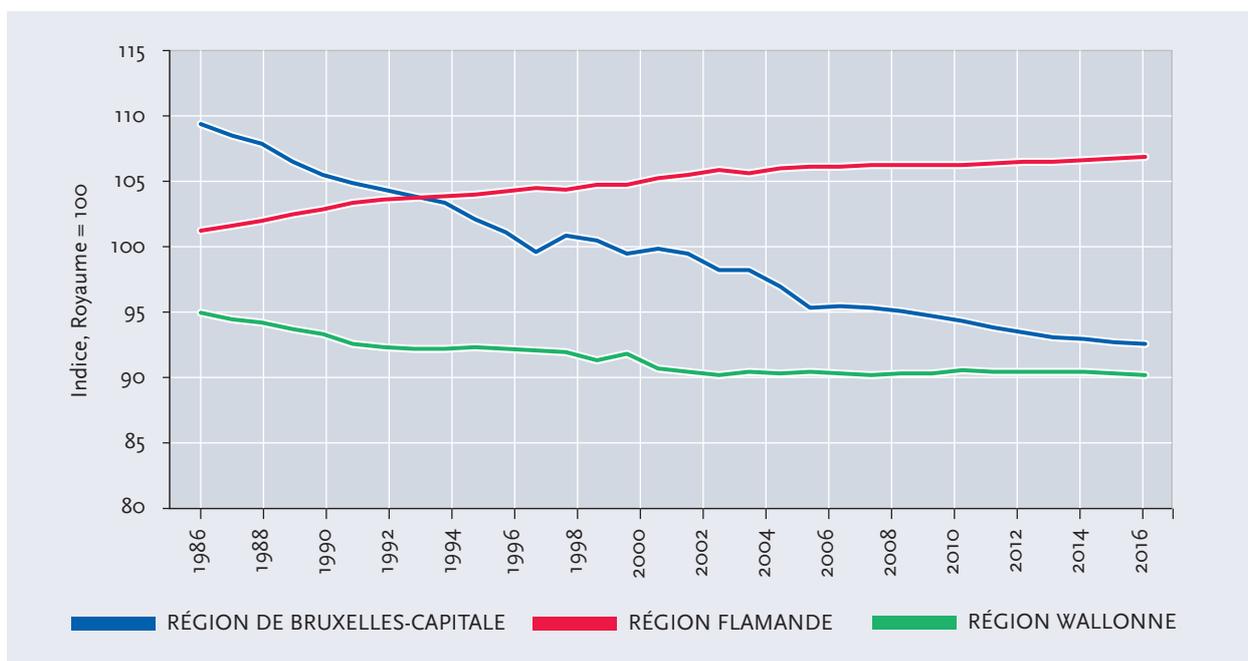
Plusieurs éléments qui ont affecté le paysage socio-économique de la Région bruxelloise au cours des dernières décennies peuvent éclairer ces évolutions. La Capitale a notamment connu un important phénomène de périurbanisation par lequel des ménages aux revenus élevés ou moyens s'établissant en périphérie ont progressivement été remplacés par des résidents aux revenus plus modestes. Par ailleurs, la population bruxelloise se caractérise par des comportements d'activité sur le marché du travail qui sont spécifiques. Il ne s'agit pas seulement d'une question de chômage élevé mais également de l'existence d'une proportion importante de catégories de personnes «inactives» sur le plan économique. Bruxelles compte ainsi une forte proportion de familles monoparentales (avec un taux d'activité traditionnellement moins élevé), d'étudiants ou encore d'enfants.

GRAPHIQUE 30 : Évolution des revenus primaires par tête (indice, Royaume = 100)



Source : HERMREG

GRAPHIQUE 31 : Évolution du revenu disponible par tête (indice, Royaume = 100)



Source : HERMREG

Glossaire

• Chômage selon le concept BfP

Le chômage selon le concept BfP constitue une acceptation large du chômage administratif. Il inclut également les chômeurs bénéficiaires du statut de chômeur âgé dispensés de l'inscription comme demandeur d'emploi. Considérant que ces derniers font toutefois partie de l'offre de travail, c'est ce concept élargi qui est retenu dans les projections du modèle HERMREG.

• Déficit public

«Le déficit (respectivement l'excédent) public est défini comme le besoin (respectivement la capacité) de financement de l'ensemble du secteur des administrations publiques (administration centrale, administrations d'états fédérés, administrations locales, et administrations de sécurité sociale). Il est calculé selon les concepts de la comptabilité nationale (Système Européen de Comptes, SEC95)» (Source : Eurostat).

• Demandeur d'emploi inoccupé (DEI)

Personne sans emploi rémunéré inscrite comme demandeuse d'emploi auprès d'un service public d'emploi (Source : Actiris).

• Dette publique

«La dette publique est la dette brute consolidée de l'ensemble du secteur des administrations publiques en fin d'année (en valeur nominale)» (Source : Eurostat).

• Encours de crédit

Montant total des crédits octroyés par les établissements bancaires belges aux entreprises non-financières jusqu'à ce jour, et dont le terme n'est pas encore échu.

• Enquête de conjoncture de la BNB

La BNB mène mensuellement des enquêtes qualitatives de conjoncture auprès d'un échantillon de chefs d'entreprise dans le but de se faire une idée de leur appréciation de la situation économique actuelle et à venir. On y retrouve des questions aussi variées que leur appréciation quant aux stocks et carnets de commande, à l'évolution de ces derniers ou encore à leurs prévisions d'emploi et de demande. Le calcul de chacune des séries se base essentiellement sur la somme des soldes des réponses (différence entre le pourcentage des participants ayant déclaré une augmentation et ceux signalant une diminution). Depuis le premier janvier 2007, la taille de l'échantillon relatif à la Région de Bruxelles-Capitale a été augmentée afin de mieux rendre compte des réalités de la Capitale.

• Euros chaînés

«Moyen de mesurer l'évolution en volume après avoir éliminé les effets liés aux variations de prix pour le calcul de divers agrégats économiques (tels que le PIB, les investissements ou la consommation des ménages...)» (Source : Glossaire BNB).

• Évolution en volume/évolution en valeur

«Pour observer l'évolution réelle de l'activité économique (production, consommation,...) il est nécessaire de tenir compte des effets de l'inflation. On distingue ainsi les évolutions à prix courants (sans correction de l'effet de l'inflation) des évolutions à prix constants (avec correction de l'effet de l'inflation). Dans le premier cas il s'agit d'une évolution en valeur et dans le second d'une évolution en volume» (Source : INSEE).

• Glissement annuel

Une évolution en glissement annuel compare la valeur d'une grandeur à deux dates, séparées d'un an. Ainsi, à partir de données trimestrielles, le glissement annuel d'une variable X à un trimestre T donné est calculé à partir de la formule suivante :

$$\text{Taux d'évolution} = \frac{X_T - X_{T-4}}{X_{T-4}}$$

• Glissement trimestriel

Une évolution en glissement trimestriel compare la valeur d'une grandeur à un trimestre d'intervalle. Ainsi, le glissement trimestriel d'une variable X à un trimestre T donné est calculé à partir de la formule suivante :

$$\text{Taux d'évolution} = \frac{X_T - X_{T-1}}{X_{T-1}}$$

• Interprétation des graphiques

Les données relatives au chiffre d'affaires par branche (source TVA) sont corrigées des variations saisonnières (courbe fine bleue). Sur cette base, on extrait une tendance de long terme (courbe rouge). Les mouvements à court terme autour de cette tendance sont lissés de manière à faire ressortir le cycle conjoncturel (courbe bleue épaisse). Ce dernier replace les évolutions conjoncturelles observées par rapport à la tendance de long terme. Pour apprécier l'effet ou l'importance des mouvements observés dans le cycle conjoncturel, les variations conjoncturelles corrigées de la tendance de long terme (conjoncture) sont représentées indépendamment sur le graphique par la surface verte.

• Indicateur avancé du marché du travail

L'indicateur avancé du marché du travail anticipe les variations à court terme de l'inadéquation entre l'offre et la demande de travail au sein de la Région de Bruxelles-Capitale, approchée par la composante conjoncturelle du nombre de demandeurs d'emploi bruxellois. Il est estimé à partir

- de la courbe synthétique de l'activité économique à Bruxelles, calculée par la Banque Nationale de Belgique (BNB) ;
- des prévisions d'emploi des entrepreneurs dans le secteur de la construction - travaux de génie civil et travaux routiers en Belgique ;
- de la différence entre le nombre d'offres d'emploi reçues et le nombre d'offres d'emploi satisfaites au sein du marché du travail bruxellois, qui indique le degré d'adaptation ou de tension existant sur le marché du travail.
- d'une variable indicatrice intégrant les changements de politiques en matière de chômage survenus entre la mi-2006 et la mi-2007 ;

Son caractère prévisionnel optimal est de 13 mois.

• Plan d'embauche «Win-Win»

En vigueur depuis le 1^{er} janvier 2010, le plan d'embauche «Win-Win» accorde aux employeurs une subvention à l'emploi pouvant aller jusqu'à 1 100 euros par mois pendant au maximum 12 mois ainsi qu'une réduction de cotisations patronales. Le plan Win-Win court jusqu'à la fin de l'année 2011, mais à partir du 1^{er} janvier 2011, les avantages mentionnés ci-avant seront réduits (durée et montant d'intervention).

• Point de pourcentage

Le point de pourcentage est l'unité de la différence absolue entre deux chiffres exprimés en pourcents. Ainsi, entre un taux de chômage de 12,3 % une année et de 15,6 % une autre, la différence est de 3,4 points de pourcentage.

• Population active occupée

«La population active occupée, telle que définie par le Bureau International du Travail (BIT) comprend les personnes (âgées de 15 ans ou plus) ayant travaillé (ne serait-ce qu'une heure) au cours d'une semaine donnée (appelée semaine de référence), qu'elles soient salariées, à leur compte, employeurs ou aides dans l'entreprise ou l'exploitation familiale. Elle comprend aussi les personnes pourvues d'un emploi mais qui en sont temporairement absentes pour un motif tel qu'une maladie (moins d'un an), des congés payés, un congé de maternité, un conflit du travail, une formation, une intempérie,... Les militaires du contingent, les apprentis et les stagiaires rémunérés font partie de la population active occupée». (Définition INSEE)

La population active occupée d'une région regroupe l'ensemble des travailleurs résidant dans cette région. À ne pas confondre avec l'emploi intérieur qui recouvre toutes les personnes travaillant sur le territoire, qu'elles y habitent ou non.

• Taux de création d'entreprises

Le taux de création d'entreprises est le rapport entre d'une part, le nombre de nouveaux assujettis à la TVA et de ré-assujettissements d'entreprises soumises à la TVA et, d'autre part, le nombre moyen d'entreprises actives assujetties à la TVA durant la période considérée.

• Taux de cessation d'entreprises

Le taux de cessation d'entreprises est le rapport entre d'une part, le nombre de cessations d'entreprises soumises à la TVA et, d'autre part, le nombre moyen d'entreprises actives assujetties à la TVA durant la période considérée.

• Taux d'emploi

Le taux d'emploi est le rapport entre la population active occupée et la population d'âge actif (15-64 ans).

Références

-
- Banque centrale européenne (juillet 2011), «Bulletin mensuel juillet 2011», Banque centrale européenne.

 - Banque centrale européenne (août 2011), «Bulletin mensuel août 2011», Banque centrale européenne.

 - Banque nationale de Belgique (septembre 2011), «Indicateurs économiques pour la Belgique», Banque nationale de Belgique.

 - Banque nationale de Belgique (septembre 2011), «Impact économique de la dette publique», Revue économique septembre 2011, Banque nationale de Belgique.

 - BNP Paribas, Economic Research Departement (août 2011), «Éco week-vue d'ensemble», BNP Paribas.

 - Bogaert H. (juin 2010), «Le retour de l'effet boule de neige», Exposé à l'Institut belge des finances publiques, Bureau fédéral du Plan.

 - Bureau fédéral du Plan (septembre 2011), «Budget économique. Communiqué de presse», Bureau fédéral du Plan.

 - Bureau fédéral du Plan (juin 2011), «Perspectives économiques régionales 2010-2016», Bureau fédéral du Plan.

 - Cour des comptes (décembre 2010), «Impact de la crise financière et des mesures d'aide sur la gestion de la dette publique et sur l'évolution des finances publiques : rapport de suivi», Rapport adopté le 22 décembre 2010 par l'assemblée générale de la Cour des comptes.

 - European Commission (mai 2011), «European Economic Forecast spring 2011», Commission européenne.

 - Fonds monétaire international (septembre 2011), «Perspectives de l'économie mondiale», FMI.

 - ING Bank, Economic research (août 2011), «Fixed Income Hotline», ING Bank.

 - ING Bank, Investment Management (août 2011), «Monthly Market Report», ING Bank.

 - Institut de Recherches Économiques et Sociales (juillet 2011), «Analyses économiques et prévisions», IRES, UCL.

 - OCDE (septembre 2011), «Perspectives économiques N°89. Les projections intérimaires du 8 septembre 2011», OCDE.

 - OFCE (avril 2011), «Perspectives 2011-2012 pour l'économie européenne», Revue de l'OFCE.

 - SPF Finances (version 14 avril 2011), «Le programme de stabilité de la Belgique 2011-2014», SPF Finances.

Liste des tableaux

TABLEAU 1 :	Perspectives internationales, 2009-2012	5
TABLEAU 2 :	Chiffres-clés pour la Belgique	10
TABLEAU 3 :	Structure de la valeur ajoutée et du chiffre d'affaires en 2009, Région de Bruxelles-Capitale, en euro courant	12
TABLEAU 4 :	Principaux résultats macroéconomiques de la projection nationale	25
TABLEAU 5 :	Principaux résultats macroéconomiques pour la Région de Bruxelles-Capitale	26
TABLEAU 6 :	Nombre de travailleurs assujettis au statut social des indépendants	30
TABLEAU 7 :	Principaux résultats sectoriels pour la Région de Bruxelles-Capitale	31
TABLEAU 8 :	Comptes de revenus des ménages pour la Région de Bruxelles-Capitale	33

Liste des graphiques

GRAPHIQUE 1 :	Évolution de la production industrielle et du commerce dans le monde, 2006-2011	6
GRAPHIQUE 2 :	Enquête sur la conjoncture auprès des entreprises et des consommateurs, zone euro, 2007-2011 (solde des réponses, centré réduit)	7
GRAPHIQUE 3 :	Enquêtes sur la conjoncture auprès des entreprises et des consommateurs, Belgique, 2006-2011 (solde de réponses, centré réduit)	11
GRAPHIQUE 4 :	Évolution conjoncturelle de l'indice national de production, Industrie (2000=100)	14
GRAPHIQUE 5 :	Évolution conjoncturelle du chiffre d'affaires, Industrie, RBC (millions d'euros)	14
GRAPHIQUE 6 :	Évolution conjoncturelle du chiffre d'affaires, Commerce de gros, RBC (millions d'euros)	14
GRAPHIQUE 7 :	Évolution conjoncturelle du chiffre d'affaires, Commerce de détail, RBC (millions d'euros)	14
GRAPHIQUE 8 :	Perspectives de demande à trois mois dans le commerce, résultats d'enquêtes (solde de réponses, centré réduit)	15
GRAPHIQUE 9 :	Évolution conjoncturelle du chiffre d'affaires, Construction, RBC (millions d'euros)	15
GRAPHIQUE 10 :	Évaluation des carnets d'ordre dans la construction, résultats d'enquêtes (solde de réponses, centré réduit)	15
GRAPHIQUE 11 :	Évolution conjoncturelle du chiffre d'affaires, Transports et Communications, RBC (millions d'euros)	16
GRAPHIQUE 12 :	Évolution conjoncturelle du chiffre d'affaires, Immobilier, Location et Services aux entreprises, RBC (millions d'euros)	16
GRAPHIQUE 13 :	Perspectives d'activité dans les services, résultats d'enquêtes (solde de réponses, centré réduit)	16
GRAPHIQUE 14 :	Taux d'intérêts de référence pour la marge d'intermédiation bancaire	17
GRAPHIQUE 15 :	Encours et flux effectifs de crédits, Belgique (millions d'euros)	17
GRAPHIQUE 16 :	Taux de création d'entreprises, 2008-2011	18
GRAPHIQUE 17 :	Taux de cessation d'entreprises, 2008-2011	18
GRAPHIQUE 18 :	Nombre d'entreprises, 2008-2011	18
GRAPHIQUE 19 :	Évolution du nombre de salariés, 2007-2011	19
GRAPHIQUE 20 :	Évolution trimestrielle du nombre d'heures prestées dans l'intérim	20
GRAPHIQUE 21 :	Évolution du nombre de DEI à Bruxelles, 2007 - 2011	21
GRAPHIQUE 22 :	Contribution à la croissance du nombre de DEI par classe d'âge	21
GRAPHIQUE 23 :	Contribution à la croissance du nombre de DEI par niveau de qualification	21
GRAPHIQUE 24 :	Prévisions sur l'emploi dans les principaux secteurs en Région de Bruxelles-Capitale, moyennes mobiles	22
GRAPHIQUE 25 :	Comparaison de l'indicateur avancé du marché du travail avec la composante conjoncturelle du nombre de DEI en Région de Bruxelles-Capitale	23
GRAPHIQUE 26 :	Évolution des PIB régionaux en volume (indice, 2000 = 100)	27
GRAPHIQUE 27 :	Évolution des PIB régionaux en volume (croissance en %)	27
GRAPHIQUE 28 :	Évolution des flux de navettes à Bruxelles (indice, 1986 = 100)	28
GRAPHIQUE 29 :	Évolution des flux de navettes entrantes à Bruxelles (index, 1986 = 100)	28
GRAPHIQUE 30 :	Évolution des revenus primaires par tête (indice, Royaume = 100)	34
GRAPHIQUE 31 :	Évolution du revenu disponible par tête (indice, Royaume = 100)	35

© 2011 Ministère de la Région de Bruxelles-Capitale – Tous droits réservés
E.R.: F. Résimont, Secrétaire général
Ministère de la Région de Bruxelles-Capitale,
Boulevard du Jardin Botanique, 20 – 1035 Bruxelles

Éditions IRIS – D/2011/6374/214



9 789078 580010

ISBN 9078580011